

RAPPORT ANNUEL 2010
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC ■ **2011**

Sommaire

<i>Lettres de transmission</i>	2
<i>La Société immobilière du Québec</i>	3
<i>Message de la présidente du conseil d'administration et du président et chef de la direction</i>	4
<i>Conseil d'administration</i>	6
<i>Comité de direction</i>	8
<i>Organisation</i>	9
 Faits saillants de l'exercice	
Parc immobilier	12
Projets	14
État des immeubles en propriété	16
Service à la clientèle	18
Ressources humaines	21
Contribution économique et sociale	23
Développement durable	24
Prix et distinctions	27
 Performance et gouvernance	
Activités et résultats au regard du Plan stratégique 2009-2012	30
Activités et résultats au regard du Plan d'action de développement durable 2009-2012	41
Gouvernance et éthique	53
Autres exigences	62
 États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2011	
Déclaration de la direction	66
Situation financière	67
Rapport de la direction	68
Rapport du comité de vérification	69
Rapport de l'auditeur indépendant	70
États financiers	71

Madame Michelle Courchesne

Ministre responsable de l'Administration
et présidente du Conseil du trésor
Ministre responsable de la Société immobilière du Québec

Madame la Ministre,

À titre de présidente du conseil d'administration de la Société immobilière du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la SIQ pour l'année financière terminée le 31 mars 2011.

Ce rapport rend compte des activités et réalisations de l'entreprise au cours de la dernière année et commente les résultats atteints. Il présente également les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente du conseil d'administration,



Michelle Cormier
Québec, le 26 mai 2011

Monsieur Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de la Société immobilière du Québec pour l'exercice financier 2010-2011.

Ce rapport décrit de façon générale la SIQ et fait état de ses activités et réalisations au cours de l'année. De plus, il inclut et commente les états financiers de l'entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable de l'Administration et présidente du Conseil du trésor,



Michelle Courchesne
Québec, le 26 mai 2011

La Société immobilière du Québec

La Société immobilière du Québec (SIQ) a pour mission de mettre à la disposition des ministères et organismes publics des immeubles et de leur fournir des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière. Créée en 1984, la SIQ gère le parc immobilier du gouvernement du Québec. Plus de 60 000 employés de l'État, œuvrant pour près de 120 ministères, organismes et autres organisations du secteur public, bénéficient de nos services et de notre expertise de pointe dans toutes les sphères de la construction, de l'exploitation et de la gestion d'immeubles.

Notre parc immobilier compte près de 3 millions de mètres carrés d'espaces répartis dans plus de 1 000 édifices en propriété et en location sur tout le territoire du Québec. Il représente un actif de près de 2 milliards de dollars et comprend des immeubles de bureaux, ainsi que de nombreux édifices spécialisés tels que des postes de la Sûreté du Québec, des palais de justice, des établissements de détention et des centres de transport. Plusieurs de nos édifices figurent parmi les joyaux du patrimoine immobilier québécois.

Étant l'un des plus importants propriétaires immobiliers et l'un des principaux locataires d'espaces sur le marché privé, la SIQ contribue activement au dynamisme de l'économie et à l'excellence de l'industrie immobilière québécoise.

Soutenue par un personnel qualifié à l'écoute des besoins de ses clients et soucieux de leur donner satisfaction, notre expertise en gestion et en exploitation d'immeubles est présente dans nos 16 directions immobilières, qui sont la porte d'entrée pour l'ensemble des services offerts à notre clientèle.

La SIQ est une entreprise certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses services à la clientèle.



Sûreté du Québec, Mascouche



Badra Nakab, technicienne en architecture et aménagement

Louis Beaumier, ingénieur en exploitation



Steve Villeneuve, technicien en exploitation d'immeubles

Message de la présidente du conseil d'administration et du président et chef de la direction



La présidente du conseil d'administration,

Michelle Cormier

En 2010-2011, la Société immobilière du Québec a connu un exercice fertile en réalisations et défis. Cet exercice a amené la SIQ à mi-parcours de son Plan stratégique 2009-2012 et mis en scène une entreprise d'État dynamique, engagée, qui progresse dans tous les aspects de sa mission et qui fait la fierté de ses employés.

Sur le plan des résultats, l'entreprise a atteint et même, dans certaines situations, dépassé ses objectifs. Sa performance a également entraîné des économies pour sa clientèle, les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Des résultats solides

Ainsi, la SIQ a enregistré un bénéfice net de 12,8 millions de dollars, alors que l'objectif était l'équilibre financier. Le taux d'inoccupation de son parc immobilier a légèrement fléchi, terminant l'année à 1,3 %. Il s'agit d'un des meilleurs résultats de son histoire. Également, le coût de location des espaces de bureaux dont l'entreprise est propriétaire est resté inférieur de 20 % à celui d'espaces comparables loués dans le secteur privé.

Par cette gestion rigoureuse, la SIQ est parvenue, encore une fois, à freiner l'augmentation des loyers de sa clientèle. Ainsi, la tarification 2011-2014 prévoit une augmentation moyenne de loyer de 2,9 % par année comparativement à 3,4 % par année pour la période précédente.

Des projets d'envergure

Plusieurs projets ont été menés à terme au cours de l'exercice. Parmi ceux-ci, mentionnons deux nouveaux pavillons à l'établissement de détention de Montréal (Bordeaux), le Palais des congrès de Gatineau, entièrement rénové, et plusieurs postes de la Sûreté du Québec.

À la clôture de l'exercice, 18 projets d'importance étaient en chantier, pour des investissements de près de 300 millions de dollars, dont l'agrandissement et la rénovation du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield et la rénovation de l'édifice l'Atrium, à Québec. Également, 12 projets majeurs, représentant des investissements prévus de près de 800 millions de dollars, en étaient à l'étape de la planification. Ils concernent notamment quatre établissements de détention, la modernisation de deux palais de justice, ainsi que la rénovation et l'agrandissement de l'édifice Wilder situé au cœur du Quartier des spectacles de Montréal, un projet majeur pour le milieu culturel québécois.

Au surplus, la SIQ aura mené différents travaux, partout au Québec, afin de maintenir en bon état ce parc immobilier dont elle est propriétaire au nom des Québécois. Ces investissements prioritaires en amélioration et réparations majeures frôleront d'ailleurs les 150 millions de dollars en 2011-2012.

À travers tous ces projets, la SIQ se révèle année après année comme un levier de développement économique important. Au cours de l'exercice, quelque 20 000 contrats représentant 270 millions de dollars en honoraires versés et achats de services ont été octroyés, et un montant équivalent (278 millions de dollars) a été versé par la SIQ à quelque 600 propriétaires immobiliers à la grandeur du Québec.

Mandats spéciaux

À la demande du gouvernement, la SIQ a procédé en cours d'exercice à l'acquisition de l'ensemble des actifs du site de l'Îlot Voyageur, en plein cœur de Montréal. Elle veillera à restructurer le projet et à relocaliser le terminus d'autobus. Une analyse des scénarios possibles est en cours d'élaboration et sera soumise au gouvernement.

L'entreprise s'est aussi attelée à un défi d'ampleur qui lui a été confié par le gouvernement : la SIQ a ainsi préparé l'intégration prochaine à ses propres opérations des activités immobilières de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), dans l'objectif de regrouper l'expertise immobilière au bénéfice de la clientèle, tout en générant des économies d'échelle de l'ordre de deux millions de dollars sur une base récurrente. La SIQ verra ainsi ses activités s'étendre au secteur de la santé et des services sociaux. Afin d'honorer cette mission élargie, une nouvelle vice-présidence « Santé et Services sociaux » sera créée et spécialement consacrée à la réalisation de projets d'immobilisation dans ce secteur toujours en effervescence.

Partenariat renouvelé avec nos fournisseurs

Au plan des opérations, l'exercice aura aussi été marqué par une initiative nouvelle. Une consultation spéciale a ainsi été menée auprès des fournisseurs de l'entreprise afin d'identifier les moyens de renforcer et d'améliorer nos relations avec les professionnels, les entrepreneurs, les locataires et autres contractants, dans l'optique d'accroître la qualité des services offerts à notre clientèle par l'intermédiaire de ces fournisseurs. De plus, des rencontres organisées avec les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs généraux permettront d'apporter des améliorations à nos façons de travailler avec eux, qui sont nos proches partenaires dans la conception et la réalisation des projets que nous livrons à nos clients.

Cette approche dynamique témoigne de notre volonté de toujours mieux faire notre travail. Encore cette année, d'ailleurs, le taux de satisfaction de notre clientèle a dépassé les 90 %.

Leader en développement durable

Figure de proue de l'industrie immobilière québécoise, la SIQ continue de donner l'exemple en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Au cours de l'exercice, l'entreprise a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de près de 500 tonnes équivalent CO_2 par rapport à l'année précédente en faisant les meilleurs choix en matière de chauffage. Par rapport à 2002-2003, les émissions de CO_2 de la SIQ ont été réduites de 38 %, soit une réduction cumulée de presque 100 000 tonnes équivalent CO_2 .

Le même dynamisme est affiché au regard de notre efficacité énergétique. Par rapport à 2002-2003, la consommation d'énergie des propriétés de la SIQ a été réduite de 15 %, un résultat remarquable.

Signe du leadership de la SIQ en matière de développement durable, près de 90 % de nos immeubles admissibles au programme BEST de BOMA Québec ont obtenu cette certification environnementale. Avec 98 immeubles certifiés, la SIQ est bonne première de l'industrie immobilière québécoise.

Les nouveaux projets maintiennent la longueur d'avance de la SIQ. Ainsi, 20 projets réalisés ou en cours de réalisation, totalisant près d'un demi-milliard de dollars d'investissement, sont inscrits à la certification LEED, une référence en construction verte.

Une année de progression

Alors que s'amorce la troisième année de notre plan stratégique, l'état d'avancement de l'atteinte des cibles se situe à plus de 80 %. À la lumière de ces résultats prometteurs, nous avons déjà entamé la préparation du plan 2012-2015.



Le président et chef de la direction,

Richard Verreault

La SIQ progresse sur le chemin de l'amélioration continue, portée par la compétence et le dévouement de ses quelque 700 employés. Ce sont les premiers artisans d'une relation privilégiée avec notre clientèle.

Nous leur adressons les remerciements sincères de l'équipe de direction et des membres du conseil d'administration.

Tous ensemble, avec l'appui de nos partenaires, nous sommes fiers d'être une entreprise d'État au service de notre actionnaire, le gouvernement du Québec, et de nos clients privilégiés que sont les ministères et organismes.

Conseil d'administration



Michelle Cormier, CA, ASC

Présidente du conseil d'administration

- Membre du comité de vérification
- Nommée le 5 novembre 2008
- Mandat de cinq ans

Diplômée en administration des affaires des universités Bishop et McGill, Mme Cormier est vice-présidente et chef de la direction

financière de TNG Capital inc. Elle possède une vaste expérience dans des postes de haut niveau au sein d'entreprises œuvrant dans les domaines bancaire et manufacturier. Elle est titulaire d'une certification en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Elle est également présidente du conseil d'administration de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal et membre du conseil d'administration d'Hydro-Québec.



Richard Verreault

Administrateur

- Président et chef de la direction
- Nommé le 27 août 2008
- Mandat de cinq ans

Diplômé en relations industrielles de l'Université Laval, M. Verreault est président et chef de la direction de la Société immobilière du Québec. Il œuvre depuis plus de

30 ans au sein de l'administration publique québécoise, où il a occupé plusieurs postes de direction, notamment à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, au ministère de la Sécurité publique et au ministère de la Justice.

Il est également membre et vice-président du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec et membre du conseil d'administration d'Infrastructure Québec.



Claire Beaulieu, notaire, ASC

Administratrice

- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
- Membre du comité des ressources humaines
- Nommée le 3 décembre 2003
- Renouvelée le 16 mars 2011
- Mandat de trois ans

Diplômée en droit de l'Université Laval, Mme Beaulieu exerce la profession de notaire depuis 1985. Elle a auparavant œuvré dans le milieu de l'enseignement universitaire. Elle est titulaire d'une certification en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



Claire Boulanger, ASC

Administratrice

- Présidente du comité de gouvernance et d'éthique
- Membre du comité de vérification
- Nommée le 3 décembre 2003
- Renouvelée le 16 mars 2011
- Mandat de trois ans

Diplômée en administration de l'Université Concordia, Mme Boulanger est vice-présidente Immobilier et Développement de Lunetterie New Look inc. Elle a auparavant occupé différents postes de direction, notamment dans les domaines de l'immobilier et de la finance. Elle est titulaire d'une certification en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



Sebastiano Faustini, CA

Administrateur

- Président du comité de vérification
- Membre du comité des ressources humaines
- Nommé le 3 décembre 2003
- Renouvelé le 20 juin 2007
- Mandat de trois ans

Diplômé en comptabilité de l'Université McGill, M. Faustini est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il est président de Services financiers Kasam inc. Il a auparavant œuvré dans le domaine des valeurs mobilières à la Banque CIBC et à la Banque Royale, ainsi que dans celui de la vérification et de la trésorerie pour de grandes entreprises.

Il est également membre des conseils d'administration des Fonds Universitas du Canada et de la Société Parc-Auto du Québec.



Réal Bisson

Administrateur

- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
- Membre du comité des ressources humaines
- Nommé le 12 mai 2009
- Mandat de quatre ans

Diplômé en relations industrielles de l'Université Laval, M. Bisson a œuvré au sein de l'administration publique québécoise, où il a occupé les postes de président par intérim et de vice-président aux opérations de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Présentement, il exerce la fonction de maire de Vallée-Jonction.



Martine Roméo, ASC

Administratrice

- Présidente du comité des ressources humaines
- Nommée le 20 juin 2007
- Renouvelée le 12 mai 2009
- Mandat de quatre ans

Diplômée en relations industrielles de l'Université de Montréal, Mme Roméo est vice-présidente

Ressources humaines de Optimum Général inc. Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, elle a occupé différents postes de gestionnaire en ressources humaines, notamment au Fonds de solidarité de la FTQ, chez BCE Emergis, à Loto-Québec et au Mouvement Desjardins. Elle est titulaire d'une certification en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



Serge St-Jean

Administrateur

- Membre du comité de vérification
- Nommé le 3 décembre 2003
- Renouvelé le 12 mai 2009
- Mandat de quatre ans

Après des études en administration à la Bishop's University, M. St-Jean oriente sa carrière dans le courtage immobilier. Il est membre de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec et il œuvre à titre d'agent immobilier chez Century 21 Max-Immo.

Comité de direction

Président et chef de la direction

Le président et chef de la direction de la Société est nommé par le gouvernement sur recommandation du conseil d'administration. Il est responsable de l'administration de la SIQ, dont il gère les activités de façon à assurer la réalisation de la mission de l'entreprise. Il voit entre autres à l'élaboration des objectifs généraux et de la planification stratégique, approuve les orientations et objectifs des vice-présidences et maintient un contrôle global sur les activités de la Société. Enfin, le président et chef de la direction préside le comité de direction.

Secrétaire général et adjoint du président

Le secrétaire général assure la préparation des séances du conseil d'administration sur approbation du président et le suivi des décisions de l'entreprise. Il assiste et conseille le président et chef de la direction sur toute question relative aux affaires corporatives.

Vice-président chargé du projet Îlot Voyageur

Le vice-président chargé du projet Îlot Voyageur coordonne les actions de la SIQ pour compléter les travaux menant à la relocalisation de la gare centrale d'autobus de Montréal dans les nouvelles installations situées dans la partie nord de l'Îlot Voyageur. Il est également responsable de l'examen de différents scénarios de développement ou de disposition des actifs de l'Îlot Voyageur.

Vice-présidence Expertise et Développement

Outre la réalisation des projets majeurs, cette vice-présidence dispense des services de pointe qui permettent à l'entreprise d'œuvrer de façon efficace et efficiente. À cet effet, elle soutient l'ensemble des directions immobilières en offrant les services d'expertise pour toutes les disciplines techniques liées à l'exploitation, à la conservation et à l'amélioration des immeubles.

Vice-présidence Exploitation

Les activités de cette vice-présidence sont décentralisées au sein des directions immobilières qui ont la latitude requise pour répondre efficacement et rapidement aux besoins des clients qu'elles logent. Elles sont responsables de la planification et de la gestion du parc immobilier, de l'acquisition, de l'exploitation et de la disposition des immeubles en propriété et de la location d'espaces sur le marché privé.

Vice-présidence Finances et Contrats

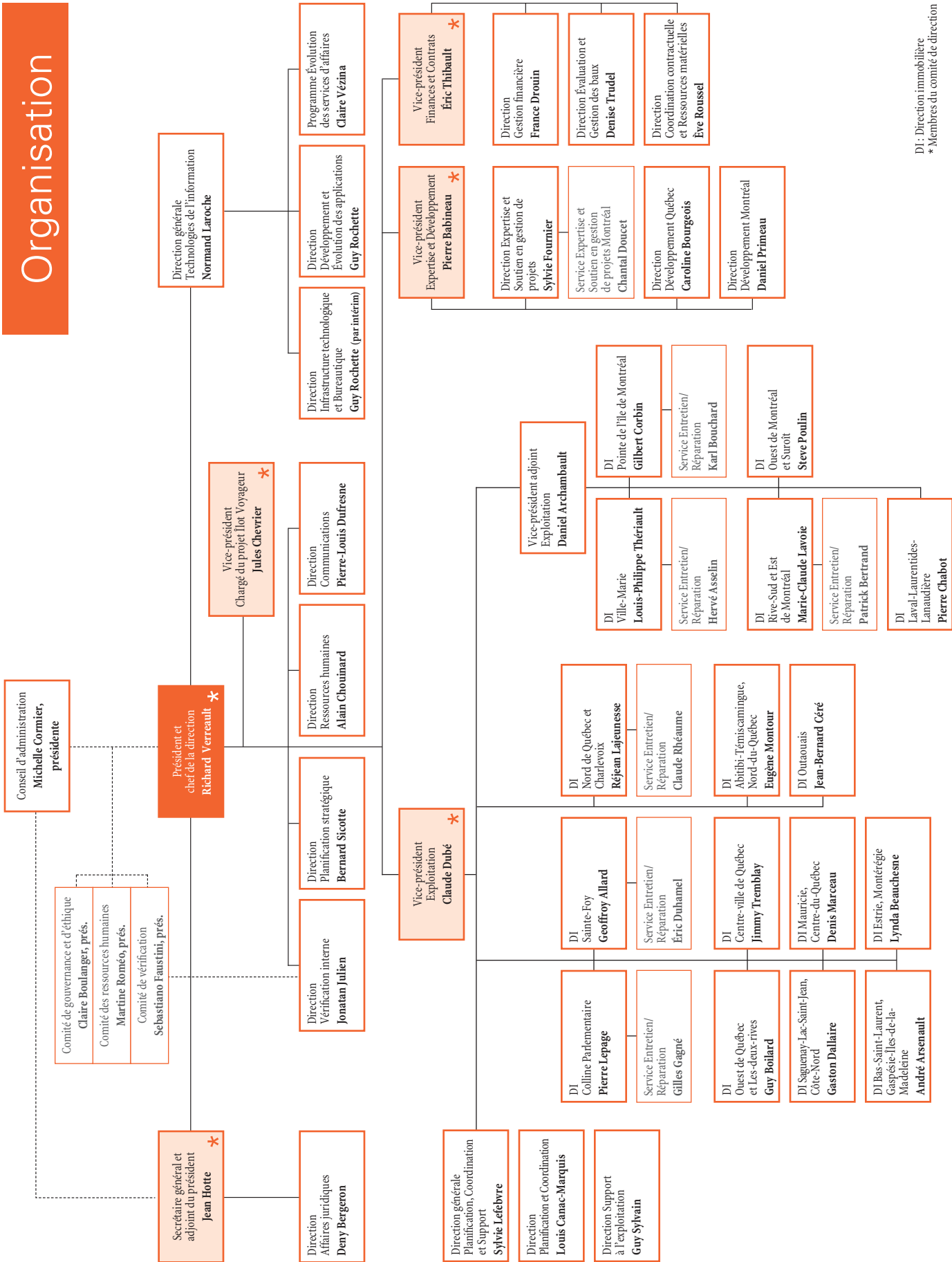
La Vice-présidence Finances et Contrats fournit un soutien administratif et financier à toutes les directions de la Société. Elle agit à titre d'expert et de conseiller en matière de gestion financière, de gestion contractuelle, d'évaluation immobilière, de gestion des baux et de ressources matérielles, ce qui lui permet d'apporter une contribution significative au leadership de la Société en matière de gestion immobilière.



De gauche à droite :

M. Éric Thibault, CA – Vice-président Finances et Contrats
M. Pierre Babineau, ing. – Vice-président Expertise et Développement
M. Richard Verreault – Président et chef de la direction
M. Jules Chevrier, ing. – Vice-président chargé du projet Îlot Voyageur
M. Claude Dubé, ing. – Vice-président Exploitation
M. Jean Hotte, CA – Secrétaire général et adjoint du président

Organisation



* Membres du comité de direction

4 avril 2011

Faits saillants de l'exercice



Parc immobilier

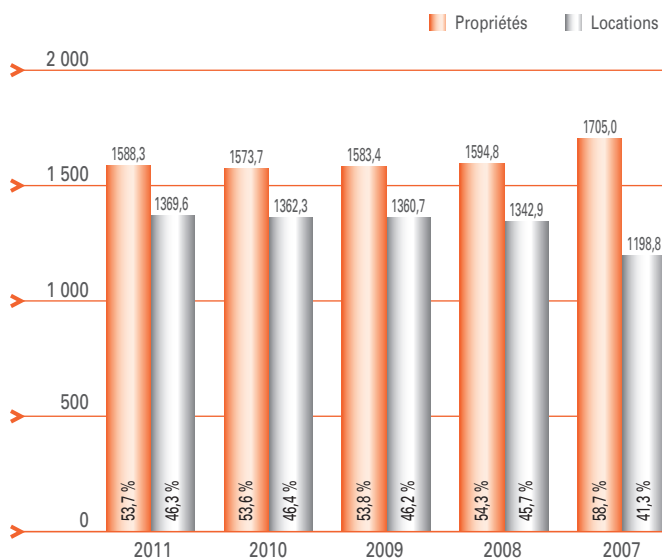
PARC IMMOBILIER AU 31 MARS 2011 (en milliers de mètres carrés)

	TOTAL	PROPRIÉTÉS			LOCATIONS		
	Superficie	Nombre	Superficie	%	Nombre	Superficie	%
Immeubles de bureaux	1 659,8	61	480,1	28,9 %	583	1 179,7	71,1 %
Entrepôts	115,2	11	41,3	35,9 %	44	73,9	64,1 %
	1 775,0	72	521,4	29,4 %	627	1 253,6	70,6 %
Immeubles spécialisés							
Palais de justice	406,4	41	399,9	98,4 %	9	6,4	1,6 %
Centres de transport	202,8	93	202,8	100,0 %	0	–	–
Établissements de détention	154,1	12	154,0	99,9 %	1	0,1	0,1 %
Postes de la Sûreté du Québec	205,3	68	152,5	74,3 %	64	52,9	25,7 %
Laboratoires	61,4	4	60,0	97,7 %	1	1,4	2,3 %
Maisons d'enseignement et centres d'archives	99,2	9	66,5	67,0 %	6	32,7	33,0 %
Ateliers et autres	53,7	39	31,2	58,1 %	38	22,5	41,9 %
	1 182,9	266	1 066,9	90,2 %	119	116,0	9,8 %
TOTAL	2 957,9	338	1 588,3	53,7 %	746	1 369,6	46,3 %

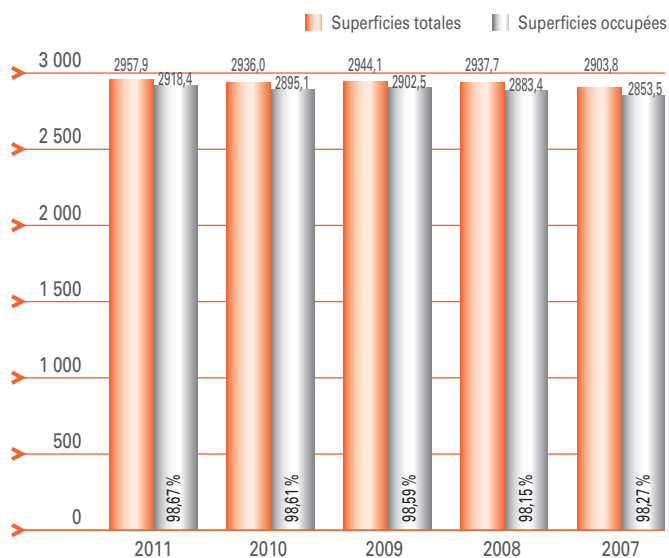
ÉVOLUTION DU PARC IMMOBILIER (en milliers de mètres carrés)

	SUPERFICIE
Parc immobilier au 31 mars 2010	2 936,0
Achats et constructions	17,2
Nouveaux baux et avenants	35,2
Fins de baux	-28,3
Ventes d'immeubles	-1,2
Remesurage et autres	-1,0
Parc immobilier au 31 mars 2011	2 957,9
Variation nette du parc immobilier au cours de l'exercice	21,9

SUPERFICIES LOCATIVES – PROPRIÉTÉS ET LOCATIONS (en milliers de mètres carrés au 31 mars)

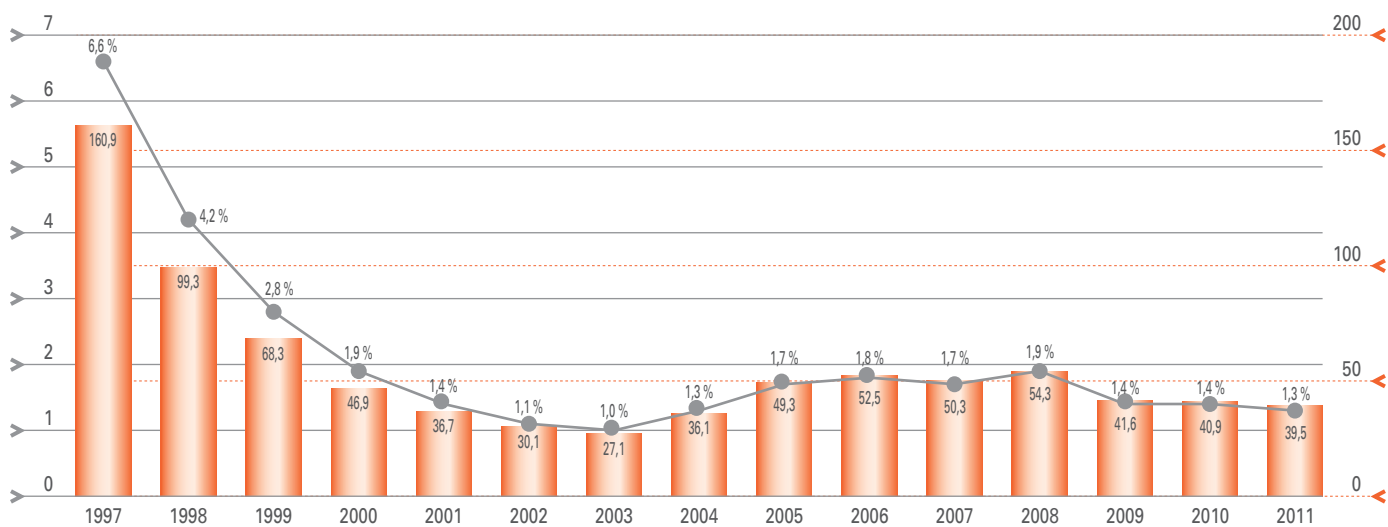


SUPERFICIES VS OCCUPATION* (en milliers de mètres carrés au 31 mars)



*Incluant les espaces en rénovation

ÉVOLUTION DU TAUX D'INOCUPATION DES ESPACES (en milliers de mètres carrés au 31 mars)



Projets

Principaux projets terminés en 2010-2011

Construction des pavillons L et M
Établissement de détention de Montréal (Bordeaux)
(19,9 M\$)

Rénovation du Palais des congrès
de Gatineau
(15,3 M\$)

Nouveau poste de la Sûreté du Québec
à Lachute
(4,9 M\$)

Nouveau poste de la Sûreté du Québec
à Matapédia
(4,6 M\$)

Mise à niveau des systèmes de sécurité
Établissement de détention de Rivière-des-Prairies
(2,6 M\$)

Agrandissement du poste de la Sûreté du Québec
à Kuujjuaq
(2,6 M\$)

Construction d'unités de logement
Édifice multilogements à Kuujjuaq
(2,3 M\$)

Agrandissement du poste de la Sûreté du Québec
à Lac-Mégantic
(2,0 M\$)



Sûreté du Québec, Matapédia



Palais des congrès, Gatineau

Dix-huit projets d'importance totalisant des investissements de près de 300 millions de dollars sont en cours de réalisation. Parmi ceux-ci, soulignons l'agrandissement et la rénovation du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield (59,2 M\$), la rénovation de l'édifice l'Atrium à Québec (67,9 M\$), la réfection et la mise aux normes du Complexe scientifique du Québec à Québec (36,1 M\$) et enfin, la construction de sept nouveaux postes pour la Sûreté du Québec à Ville-Marie, Mont-Laurier, Sainte-Agathe-des-Monts, Sorel-Tracy, Radisson, Saint-Tite et Saint-Ambroise.

Douze autres projets majeurs qui totalisent près de 800 millions de dollars en sont à l'étape de planification, dont la construction de quatre nouveaux établissements de détention, la rénovation et l'agrandissement de deux palais de justice et de l'immeuble Wilder situé au cœur du Quartier des spectacles à Montréal.

Enfin, une analyse des scénarios possibles est en élaboration pour l'Îlot Voyageur à Montréal, quadrilatère névralgique de la métropole devenu propriété de la SIQ au cours de l'exercice.



Palais de justice, Salaberry-de-Valleyfield



Édifce l'Atrium, Québec



Établissement de détention, Roberval



Complexe scientifique du Québec, Québec

État des immeubles en propriété

Le maintien en bon état du patrimoine immobilier gouvernemental est l'une des priorités de la Société. En 2011-2012, la SIQ prévoit investir 103,1 millions de dollars en réparations majeures et 45,8 millions de dollars en amélioration des immeubles en propriété. Les résultats obtenus au regard des indices de vétusté physique (5,7 %) et de vétusté fonctionnelle (2,5 %) témoignent d'une saine gestion du parc immobilier. Ils sont en adéquation avec les cibles fixées dans le Plan stratégique 2009-2012 et sont conformes aux normes reconnues.

Dans la dernière année, la poursuite de la démarche entreprise pour doter la SIQ d'outils performants a permis d'implanter une nouvelle application informatique qui uniformise et assure une meilleure qualité des relevés techniques de l'état des immeubles, confirmant la justesse des indices de vétusté produits. De même, en optimisant les tâches et en déterminant des fréquences d'entretien, l'organisation a progressé dans l'implantation du volet préventif de l'entretien des immeubles.



Édifice Marie-Guyart, Québec

Sommaire des investissements en maintien d'actifs et en amélioration des immeubles en propriété

VOCATION	NOMBRE D'IMMEUBLES ⁽¹⁾	ÂGE MOYEN APPARENT ⁽²⁾	VALEUR DE REMPLACEMENT ESTIMÉE ⁽³⁾	CONSERVATION ⁽⁴⁾		AMÉLIORATION ⁽⁵⁾	
				DÉFICIT D'ENTRETIEN	INDICE DE VÉTUSTÉ PHYSIQUE	DÉFICIT FONCTIONNEL	INDICE DE VÉTUSTÉ FONCTIONNELLE
Immeubles de bureaux	59	33	2 021 989 994 \$	173 481 651 \$	8,6 %	64 391 587 \$	3,2 %
Entrepôts	10	36	56 217 161 \$	1 594 896 \$	2,8 %	3 597 939 \$	6,4 %
Palais de justice	41	35	1 875 824 531 \$	76 232 889 \$	4,1 %	44 618 781 \$	2,4 %
Centres de transport	91	32	306 257 458 \$	11 176 827 \$	3,6 %	6 821 017 \$	2,2 %
Établissements de détention	12	29	944 947 303 \$	62 252 495 \$	6,6 %	19 171 251 \$	2,0 %
Postes de la Sûreté du Québec	68	20	643 920 066 \$	19 125 285 \$	3,0 %	5 761 700 \$	0,9 %
Laboratoires	4	29	250 862 533 \$	13 579 672 \$	5,4 %	14 521 650 \$	5,8 %
Autres ⁽⁶⁾	33	31	63 750 543 \$	2 791 900 \$	4,4 %	441 400 \$	0,7 %
Maisons d'enseignement et centres d'archives	9	29	233 873 964 \$	5 123 981 \$	2,2 %	821 387 \$	0,4 %
Total	327		6 397 643 553 \$	365 359 596 \$	5,7 %	160 146 712 \$	2,5 %

1. Excluant les immeubles sans valeur de remplacement : les stationnements, les immeubles excédentaires, en vente et en construction, les immeubles de services, tels que : tunnel, station de pompage et chaufferie, le tout au nombre de 11 immeubles pour une somme de 338 immeubles à la SIQ.

2. Âge apparent (ou effectif) : âge attribuable à un bâtiment en fonction des caractéristiques architecturales et fonctionnelles typiques d'une époque et de l'état d'entretien propre à ces catégories de bâtiments au moment de l'évaluation.

3. Valeur de remplacement estimée : estimation du coût moyen de construction, d'aménagement des bâtiments, des terrains et des infrastructures (excluant les coûts reliés à l'acquisition du terrain) à une date donnée selon les méthodes de construction actuelles pour différentes qualités et localisations à travers le Québec. Cette estimation est fondée sur l'approche *Maestro*, sur le manuel d'évaluation *Marshall and Swift* et sur l'historique des projets antérieurs réalisés par la SIQ.

4. Conservation (maintien d'actifs) : investissements requis afin de réparer ou de réhabiliter un système ou un équipement pour assurer son fonctionnement normal selon l'usage prévu. Le remplacement d'un équipement qui a atteint la fin de sa vie utile par un équipement de capacité supérieure fait partie des investissements de conservation.

Déficit d'entretien : somme de tous les projets de conservation que la SIQ doit réaliser dans cet immeuble, à court et à moyen termes.

Indice de vétusté physique : pourcentage obtenu en divisant le déficit d'entretien de cet immeuble par sa valeur de remplacement estimée.

5. Amélioration : travaux effectués pour adapter les installations existantes aux nouveaux besoins, aux nouvelles technologies ou à de nouvelles vocations.

Déficit fonctionnel : somme de tous les projets d'amélioration que la SIQ doit réaliser dans cet immeuble, à court et à moyen termes.

Indice de vétusté fonctionnelle : pourcentage obtenu en divisant le déficit fonctionnel d'un immeuble par sa valeur de remplacement estimée.

6. Autres : cette catégorie regroupe, notamment, des résidences, des centres d'accueil touristique et des ateliers.

Service à la clientèle

Au cours de l'exercice, la SIQ a poursuivi ses efforts visant à accroître la qualité du service à la clientèle. Elle a démontré à nouveau l'importance qu'elle accorde à la satisfaction de la clientèle en l'abordant par tous ses aspects au travers de plusieurs initiatives qui ont permis d'atteindre des résultats probants.

Ainsi, tout en étant présente au plus près de ses clients grâce à ses 16 directions immobilières réparties sur l'ensemble du territoire, la SIQ utilise avec succès son Centre d'appels pour optimiser la réponse aux différentes problématiques de ses occupants en propriété et en location (résultats détaillés page 19).

De même, le taux de satisfaction des clients à l'égard des services rendus pour les projets d'aménagement (93 %) se maintient au-dessus de la cible fixée, tandis que la satisfaction à l'égard de la compréhension et du respect de leurs besoins se situe à 89 %.

Quant à lui, le maintien de l'enregistrement ISO 9001 du système de management qualité est le gage d'une culture du service à la clientèle ancrée dans les structures de la SIQ pour le long terme.

Dans le même esprit, la réalisation d'une consultation de ses fournisseurs visant à renforcer sa relation d'affaires démontre l'importance pour la SIQ de donner la parole à toutes les parties prenantes de façon à lui permettre de bien cibler ses efforts pour accroître la satisfaction des clients. Le sondage, réalisé auprès de différentes catégories de fournisseurs de l'entreprise (entrepreneurs, architectes, ingénieurs, entretien ménager, gardiennage, propriétaires et gestionnaires d'immeubles) a été rempli par 763 répondants, soit un taux de réponse de 34 %. Plus de 750 commentaires ont également été recueillis.

Parmi les principaux résultats, mentionnons le taux de satisfaction de 80,7 % des fournisseurs à l'égard de la qualité de la relation d'affaires avec la SIQ. Par ailleurs, entre 92 % et 95 % des répondants (selon la catégorie de fournisseurs) recommanderaient la SIQ comme client. Enfin, pour l'ensemble des répondants, la SIQ se compare avantageusement à 71 % de leurs autres clients publics et à 65 % de leurs clients privés (la cible 4.2, page 33, présente le détail des suites qui seront données à ce sondage).

Au cours du prochain exercice, la SIQ ira encore plus loin en procédant à diverses consultations pour évaluer d'autres paramètres ayant trait à la satisfaction de ses clients et prendra des actions pour améliorer les services en ligne qui leur sont offerts.

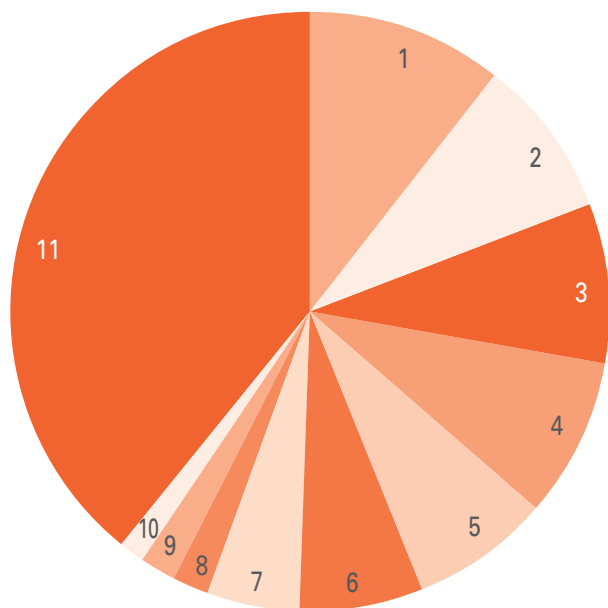
La Société est pleinement consciente de l'importance de maintenir et de développer une relation active avec ses clients. À ce titre, le Forum des gestionnaires en ressources matérielles (FGRM) constituait un lieu de communication propice à des échanges fructueux. Bien que la pérennité de ce forum ne soit pas assurée pour l'avenir, quelques rencontres enrichissantes ont eu lieu au cours de l'exercice.

Ainsi, la Table d'interaction FGRM – SIQ a tenu une rencontre au cours de laquelle des mesures visant l'utilisation accrue des salles de visioconférence ont été annoncées afin de contribuer à l'objectif de réduction des dépenses gouvernementales. Par ailleurs, les participants se sont entendus sur l'opportunité de promouvoir encore davantage l'utilisation du Centre d'appels compte tenu de sa pertinence et de la qualité du service offert.

Le comité sur la gestion immobilière a quant à lui tenu trois rencontres au cours desquelles il a notamment été question de l'offre intégrée en ressources matérielles du Centre de services partagés et des travaux liés aux modifications dans les systèmes de télécommunications du gouvernement.

Enfin, soucieuse de maintenir des relations directes de qualité avec sa clientèle, la SIQ travaillera à la mise en place de nouvelles structures d'échanges au cours du prochain exercice en raison des modifications apportées au cadre de concertation gouvernementale.

RÉPARTITION DES SUPERFICIES LOCATIVES PAR CLIENT



1	Justice	10,6 %
2	Revenu	8,8 %
3	Emploi et Solidarité sociale	8,5 %
4	Transports	8,5 %
5	Sûreté du Québec	7,7 %
6	Sécurité publique - Détention	6,5 %
7	Ressources naturelles et Faune	5,0 %
8	Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2,1 %
9	Éducation, Loisir et Sport	2,0 %
10	Espaces vacants et immeubles en rénovation	1,3 %
11	Autres ministères et organismes	39,0 %

Le Centre d'appels

Le Centre d'appels de la SIQ est un outil important de service à la clientèle.

Accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine et permettant un contact direct avec les clients, le Centre d'appels assure une réponse immédiate aux demandes de services formulées par les

occupants relativement aux conditions de confort, à l'entretien et à la sécurité, tant dans les immeubles en propriété que dans ceux en location. Depuis son ouverture en 2005, le Centre d'appels a traité plus d'un million de communications et le taux de satisfaction des clients à son égard est maintenu à plus de 90 % (91,6 % au 31 mars 2011).

CENTRE D'APPELS	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	DEPUIS L'OUVERTURE
Nombre de demandes	41 790	40 563	37 988	27 375	16 833	176 603
Nombre de communications	340 153	311 960	307 626	215 692	103 677	1 366 633

Témoignages de clients

« Je vous remercie de votre efficacité. Je me sens maintenant bien soutenu dans mon désir de donner un environnement confortable aux gens du 1005. »

À propos d'un problème de ventilation survenu au 1005, chemin Sainte-Foy à Québec – Extrait d'un courriel expédié à André Tardif, ingénieur en exploitation de la DI Ouest de Québec et Les-deux-rives, par Mme Céline Villeneuve de la Direction des ressources matérielles du ministère de la Santé et des Services sociaux.

« Le comité de direction se joint à moi afin de souligner votre apport ainsi que votre implication suite à la rupture d'une conduite d'eau [...]. Vous avez fait preuve d'initiative en portant volontairement aide et soutien aux gestionnaires présents et à vos collègues, et ce, en participant activement à l'évacuation de l'eau qui s'était répandue à divers endroits de l'établissement. »

Nous tenons à vous remercier de votre dévouement et votre promptitude. Notre organisation est fière de vous compter parmi ses employés. »

Au sujet d'une fuite d'eau à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies – Extrait d'une lettre expédiée à deux ouvriers de la DI Pointe de l'île de Montréal, Denis Charbonneau, plombier, et Pierre Morin, mécanicien d'entretien, par le directeur de l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies, M. François Landreville.

« Je tiens à remercier ton équipe pour la réalisation très rapide et efficace de cette demande en lien avec la consultation de la preuve pour le secteur B. J'ai aussi apprécié le suivi que tu as fait pour la préparation et la mise en priorité. »

À propos d'une demande d'exploitation réalisée à l'établissement de détention de Montréal – Extrait d'un courriel expédié à Karl Bouchard, chef Entretien / Réparation à l'établissement de détention de Montréal, par Mme Maryse Perron du ministère de la Sécurité publique.

« Je tiens à te souligner le professionnalisme de M. Serge Trudel dans la réalisation de ses mandats aux palais de justice de Drummondville et de Victoriaville.

Plus particulièrement, je tiens à te remercier d'avoir permis la réalisation des travaux du plafond et des côtés dans la grande salle d'audience du palais de justice de Drummondville. Quant à Serge, dans ce dossier, il s'est illustré par sa compétence et son approche client. Merci. »

À propos de travaux réalisés aux palais de justice de Drummondville et de Victoriaville – Extrait d'un courriel adressé à Denis Marceau, directeur immobilier Mauricie, Centre-du-Québec, par M. Serge Arpin, directeur régional des services judiciaires du Centre-du-Québec et directeur régional de l'Estrie par intérim.

« [...] j'aimerais vous remercier, vous et votre équipe, de l'excellente collaboration que vous avez démontrée dans ce dossier. Cette collaboration des plus efficaces a notamment été précieuse lors des demandes de modifications et elle a surtout permis d'éviter des délais importants dans les échéanciers prévus initialement.

Je m'en voudrais de ne pas mettre en exergue la contribution des plus appréciées du directeur de projet, M. Steve Anglehart, qui a su constamment démontrer une attitude empreinte d'un grand souci de service à la clientèle permettant d'offrir des solutions répondant aux besoins des futurs occupants. »

Concernant les travaux de réouverture de l'établissement de détention de Percé – Extrait d'une lettre adressée à Pierre Babineau, vice-président Expertise et Développement, par M. Marc Lyrette, directeur général adjoint du Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec du ministère de la Sécurité publique.

« Un petit mot pour vous signifier toute mon appréciation pour le rôle de chargée de projet que vous avez assumé dans le dossier des travaux de mise aux normes des bâtiments du Service aérien gouvernemental.

[...] j'ai pu compter sur la collaboration d'une chargée de projet qui répond avec célérité aux demandes et observations qu'on lui adresse, une chargée de projet qui met toujours en avant-plan la satisfaction du client.

Au plaisir de faire à nouveau équipe avec vous. »

Au sujet des travaux de mise aux normes des bâtiments du Service aérien gouvernemental – Extrait d'un courriel adressé à Évelyne Deschamps, chargée de projets à la DI Ouest de Québec et Les-deux-rives, par M. Robert Charbonneau, conseiller au directeur général du Service aérien gouvernemental.

Ressources humaines

Pour toute entreprise de service, et particulièrement pour la SIQ, son personnel constitue la ressource principale, une ressource dont la compétence, la motivation et l'efficacité composent le fondement même de sa performance.

L'évolution du marché du travail, caractérisée par des départs massifs à la retraite et l'émergence d'une nouvelle vague de travailleurs, nécessite la mise en place d'approches de gestion adaptées, non seulement pour assurer le transfert des connaissances et la continuité de service, mais aussi pour maintenir le haut niveau d'expertise de l'organisation.

Pour faire face à ce défi, la SIQ a réalisé des sondages visant à améliorer les pratiques et conditions d'intégration, tant auprès de ses gestionnaires qu'auprès de tous les employés entrés en fonction depuis janvier 2010. Aussi, lors de l'entrée en fonction d'un nouvel employé, l'accueil de niveau corporatif est présentement assuré par la Direction Ressources humaines.

Au cours du dernier exercice, 119 nouveaux employés se sont joints à la SIQ et leur moyenne d'âge est de 34 ans.

Par ailleurs, afin d'obtenir une meilleure visibilité auprès d'éventuels candidats et d'accroître leur intérêt envers l'entreprise, la SIQ a participé à différentes foires d'emploi en lien avec les postes clés plus difficiles à pourvoir. Des partenariats avec certains ordres professionnels sont également en développement.

Au chapitre de la formation, la SIQ a consenti un investissement équivalant à 2,51 % de sa masse salariale au cours de la dernière année financière. Elle a notamment poursuivi l'implantation de son portail de développement, une interface Web facile d'accès, flexible et qui offre des contenus de qualité permettant de suivre un plan de perfectionnement personnalisé. De plus, le processus à suivre pour concevoir une activité de formation, telle que l'analyse des besoins, a été formalisé de façon à harmoniser les façons de faire au sein de l'entreprise.

Enfin, la SIQ a instauré, à l'automne 2010, un programme corporatif de développement pour les gestionnaires afin qu'ils exercent pleinement leur rôle de leader au sein de la Société.

Sur le plan des relations de travail, des rencontres ont eu lieu avec les représentants des professionnels ainsi qu'avec ceux des employés de bureau, des techniciens et des ouvriers en vue du renouvellement des conventions collectives.

Le Programme Évolution des services d'affaires : au service de la performance de nos équipes

Le Programme Évolution des services d'affaires (PÉSA) vise à mettre à la disposition du personnel de la SIQ des technologies de l'information permettant d'améliorer et d'uniformiser la qualité du service à la clientèle, de s'adapter à la complexité grandissante des obligations de reddition de comptes, de faire face au renouvellement de la main-d'œuvre à venir et d'optimiser les investissements dans le renouvellement technologique.

Au cours de l'exercice 2010-2011, la SIQ a mis en place les environnements technologiques facilitant la réalisation des phases du PÉSA. La première phase de développement du PÉSA consistait à réaliser l'application « État de l'immeuble ». L'évaluation de l'état des immeubles est une activité annuelle qui permet à la SIQ de planifier les travaux de conservation et d'amélioration, dans un esprit de saine gestion de son parc immobilier. Cette phase du PÉSA est opérationnelle depuis septembre 2010.

À l'automne 2010, la SIQ a amorcé la réalisation de la phase 2 qui comporte plusieurs projets, dont le plan d'immobilisation, les projets mineurs, les contrats à paiement unique ainsi que des fonctions communes. La livraison est prévue pour l'automne 2011.



Chantal Genest, secrétaire exécutive



Christian Vachon, technicien en architecture et aménagement



Julie Breton, technicienne en architecture et aménagement

L'EFFECTIF* (au 31 mars)

	CADRES				PROFESSIONNELS				TECH. ET BUR.				OUVRIERS				TOTAL SIQ			
	2011		2010		2011		2010		2011		2010		2011		2010		2011		2010	
	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O
DIRECTION																				
Président et chef de la direction	1		1														1		1	
Adjointes du président et chef de la direction	2		3														2		3	
Vice-présidents	4		4														4		4	
Sous-total	7		8														7		8	
OPÉRATIONS																				
Cadres	31		31														31		31	
Architectes					10	1	9										10	1	9	
Chargés de projets					36	10	31	7									36	10	31	7
Conseillers immobiliers					36		35										36		35	
Ingénieurs					28		32	2									28		32	2
Autres professionnels					23	1	24										23	1	24	
Tech. en architecture et aménagement									26	3	26	5					26	3	26	5
Tech. expl. imm. - Tech. support opérations									75	7	78	4					75	7	78	4
Autres techniciens									81	2	86	2					81	2	86	2
Secrétaires et agents de soutien administratif									106	5	105	5					106	5	105	5
Électriciens													15		15		15		15	
Mécaniciens de machines fixes													27		28		27		28	
Plombiers													11		11		11		11	
Autres ouvriers													39	1	39	1	39	1	39	1
Sous-total	31		31		133	12	131	9	288	17	295	16	92	1	93	1	544	30	550	26
ADMINISTRATION																				
Cadres	10		10														10		10	
Analystes en gestion financière					9		7										9		7	
Analystes en informatique					25		28										25		28	
Avocats					5		4										5		4	
Conseillers ress. humaines et autres prof.					23	1	20										23	1	20	
Techniciens									38	5	33	3					38	5	33	3
Secrétaires et agents de soutien administratif									12		12	1					12		12	1
Sous-total	10		10		62	1	59		50	5	45	4					122	6	114	4
TOTAL	48		49		195	13	190	9	338	22	340	20	92	1	93	1	673	36	672	30
*incluant les postes vacants autorisés																	709		702	

R : employé régulier O : employé occasionnel

Moyenne d'âge : hommes 46 ans / femmes 45 ans - Représentativité : hommes 62 % / femmes 38 %

Contribution économique et sociale

La SIQ, un acteur économique de premier plan

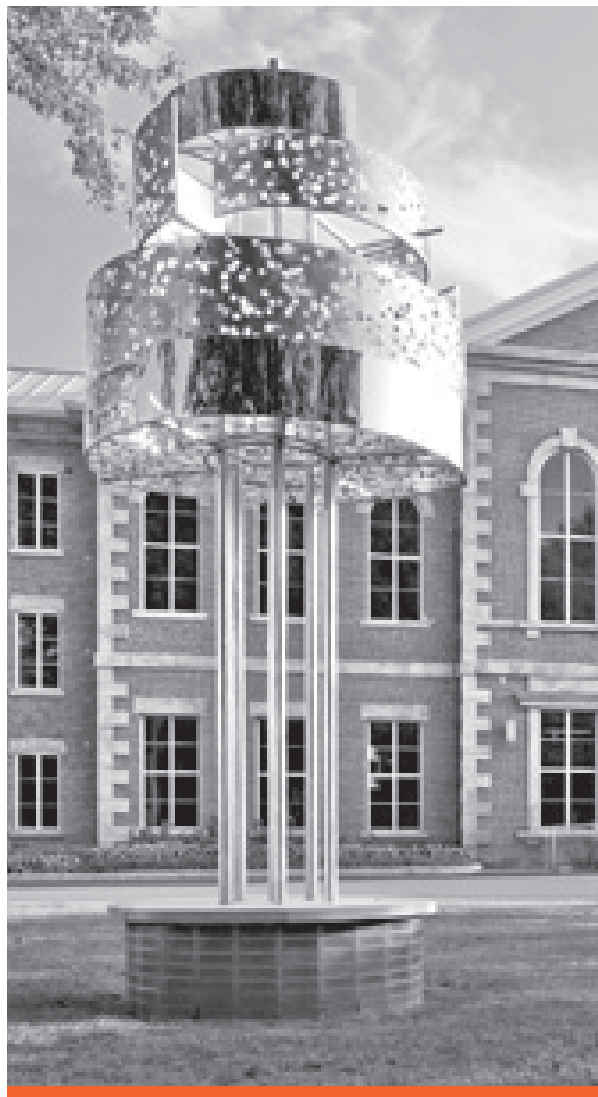
En plus de donner de l'emploi directement à plus de 700 personnes réparties sur l'ensemble du territoire québécois, la Société immobilière du Québec contribue à l'activité économique de toutes les régions par ses activités d'exploitation d'immeubles, de location et de construction.

Au cours de l'année 2010-2011, la SIQ a attribué quelque 20 000 contrats de construction, de services professionnels, de services de nature technique et d'approvisionnement, pour une injection de près de 270 millions de dollars dans l'économie québécoise. À cette somme, il faut ajouter près de 72 millions de dollars versés en taxes foncières et scolaires sur ses propriétés.

Deuxième propriétaire immobilier en importance au Québec, la SIQ est aussi l'un des plus importants locataires institutionnels du Québec. Au cours de l'exercice, la SIQ a payé environ 278 millions de dollars en frais de loyer pour plus de 900 baux conclus avec plus de 600 propriétaires immobiliers.

L'intégration des œuvres d'art

Dans le cadre de la politique québécoise d'intégration des arts à l'architecture (1 %), trois œuvres d'art ont été intégrées à de nouveaux édifices. Propriétaire d'une importante collection d'art public, la SIQ a déjà intégré plus de 225 œuvres dans ses immeubles.



Nocturne / Diurne, Andrew Dutkewych
Édifice Jean-Jacques-Bertrand, Cowansville

Développement durable

Les résultats concrets d'une implication environnementale

La SIQ, une entreprise écoresponsable

La Société immobilière du Québec, par ses activités de gestionnaire du parc immobilier du gouvernement du Québec, a un impact sur l'environnement et sur l'économie de toutes les régions du Québec, ainsi que sur la qualité de vie au travail de sa clientèle et de son personnel.

Ainsi, conformément à sa mission, et consciente qu'elle exerce un pouvoir d'influence sur l'industrie immobilière et le secteur de la construction, la SIQ assume son devoir d'exemplarité et œuvre depuis plus de dix ans à maintenir et à renforcer par des actions concrètes son leadership comme entreprise écoresponsable dans le secteur immobilier.

Au fil des années, la SIQ a sans cesse introduit de nouvelles initiatives environnementales dans ses activités, qu'il s'agisse d'efficacité énergétique, de construction durable, de gestion immobilière responsable, de programmes de recyclage et de récupération, ou de contribution à la conservation du patrimoine culturel sous sa responsabilité.

En 2009, la SIQ s'est engagée à atteindre les différents objectifs gouvernementaux en matière de développement durable en adoptant son Plan d'action de développement durable 2009-2012, structurant ainsi son action autour d'objectifs précis et concrets touchant tant ses activités propres que ses exigences envers ses partenaires d'affaires. Elle a également retenu le développement durable comme l'un des quatre enjeux de sa planification stratégique 2009-2012. Les deux planifications partagent huit cibles centrales à l'action de la SIQ dans ce domaine. Il s'agit des actions d'amélioration de la performance énergétique et de celles visant à recourir systématiquement aux certifications environnementales BEST et LEED dans la construction, l'exploitation et la gestion immobilière.

Soucieuse d'améliorer constamment ses pratiques, la SIQ met en place une gestion environnementale performante selon des standards reconnus. Ainsi, les travaux d'élaboration du système de gestion environnementale (SGE) ont débuté au cours de l'exercice et le système doit être livré au début de l'exercice 2011-2012. Dans un premier temps, le système viendra encadrer les activités administratives de la Société avant de s'étendre aux autres activités qui sont par ailleurs couvertes par le recours aux certifications BEST et LEED. Par la suite, le SGE englobera les activités d'exploitation et de construction.

L'efficacité énergétique et la réduction des gaz à effet de serre

L'inscription des cibles d'efficacité énergétique et de réduction des gaz à effet de serre (GES) au plan stratégique exprime clairement la volonté de la SIQ de poursuivre ses efforts, de renforcer son leadership en matière de développement durable et d'apporter une contribution considérable au Plan de lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec.

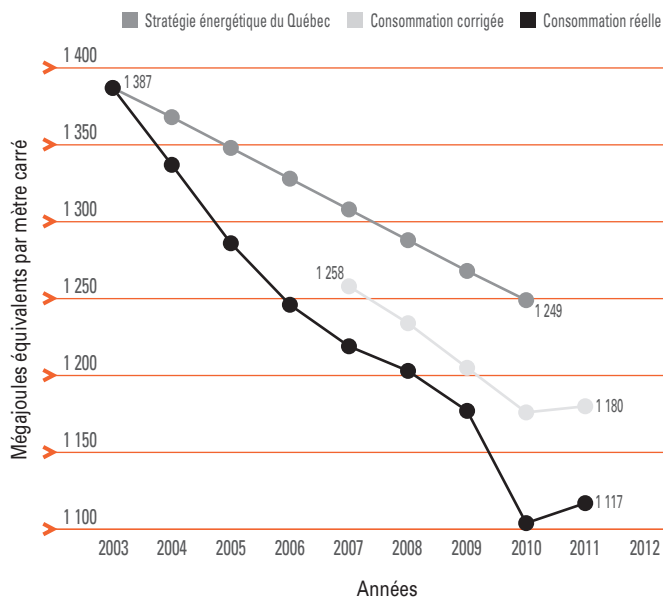
Après avoir dépassé au cours de l'exercice 2008-2009 la cible d'économie d'énergie qui lui a été fixée par la Stratégie énergétique du Québec (consommation unitaire d'énergie réduite de 10 % en 2010 par rapport à l'année de référence 2002-2003), la SIQ s'est dotée dans son Plan stratégique 2009-2012 d'une cible plus ambitieuse et a maintenu ses efforts en matière d'efficacité énergétique. Ces efforts ont permis une diminution projetée¹ de la consommation d'énergie de 15 % en 2010-2011 par rapport à l'année de référence 2002-2003, stable par rapport à 2009-2010. Ainsi, au 31 mars 2011, la consommation énergétique correspond à 1 180 mégajoules équivalents par mètre carré alors qu'au 31 mars 2003, elle était de 1 387 mégajoules équivalents par mètre carré. Après avoir déployé des efforts considérables pour réduire sa consommation d'énergie au cours des dernières années, la SIQ a concentré son action sur le maintien des acquis lors du dernier exercice.

Au cours de l'exercice 2010-2011, la SIQ a réduit ses émissions de GES de 478 tonnes équivalent de CO₂ par rapport à l'année 2009-2010, notamment par l'utilisation accrue du chauffage électrique hors pointe qui permet de réduire le recours aux énergies fossiles. Cette réduction des émissions de GES porte la baisse projetée au 31 mars 2011 à 38 % pour l'ensemble des propriétés, soit 98 725 tonnes équivalent carbone de moins cumulées depuis 2002-2003.

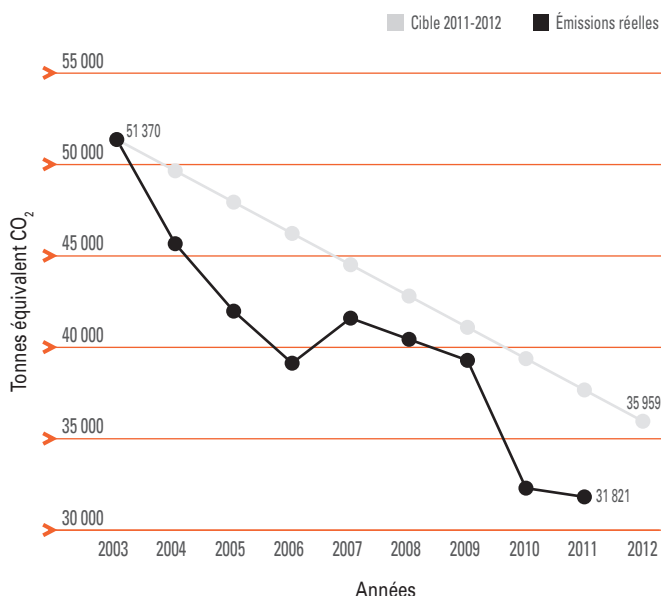
Ces résultats ont été atteints grâce à l'application, tant dans les propriétés existantes que dans les nouvelles constructions, d'un éventail de mesures écoénergétiques qui incluent le recours à la géothermie, l'usage de systèmes d'éclairage performants et l'optimisation de la gestion automatisée des systèmes électromécaniques.

1. Compte tenu de l'indisponibilité des données réelles de consommation du mois de mars 2011 au moment de rédiger ces lignes, les calculs 2010-2011 sont basés sur la comparaison des données de consommation entre les périodes d'avril 2010 à février 2011 et celles d'avril 2009 à février 2010. Les résultats au 31 mars 2010 ont été révisés en fonction des données complètes obtenues en août 2010.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (au 31 mars)



ÉMISSIONS ANNUELLES DE GAZ À EFFET DE SERRE (au 31 mars)



La construction durable

La SIQ s'est engagée depuis plusieurs années à appliquer les meilleures pratiques environnementales dans la conception et la construction d'immeubles. Cet engagement se traduit par l'adoption des normes LEED-NC² lors de la construction d'édifices d'une valeur supérieure à 2,5 millions de dollars. LEED est un programme de certification reconnu internationalement et administré au Canada par le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa).

La SIQ a obtenu en novembre 2009 sa première certification LEED-NC pour le poste de la Sûreté du Québec de Victoriaville, alors que 19 autres projets (dont 12 sont terminés) d'une valeur globale d'environ 490 millions de dollars sont inscrits en vue d'obtenir cette certification.

La SIQ favorise également l'obtention de l'agrément PA LEED (professionnel agréé LEED) par son personnel pour lui permettre de maîtriser les enjeux de certification LEED. Au 31 mars 2011, 27 employés de la SIQ avaient obtenu cet agrément.

La gestion immobilière responsable

Comme cadre d'amélioration de la performance et de la gestion environnementale de ses immeubles, la SIQ a adopté en 2005 le programme de certification BEST³ de l'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles (BOMA) pour ses immeubles en propriété.

En 2010-2011, ce sont six édifices représentant une superficie bâtie de 24 847 mètres carrés qui ont obtenu la certification BEST. De plus, la SIQ a obtenu un deuxième certificat BEST de niveau 4 pour l'édifice Catherine-De Longpré. La SIQ compte maintenant 98 propriétés certifiées, soit près de 90 % de la superficie totale bâtie de ses immeubles admissibles au programme, ce qui place l'entreprise au premier rang des propriétaires immobiliers publics et privés ayant adhéré à BEST au Québec.

2. LEED-NC: le programme LEED-NC (Leadership in Environmental and Energy Design – Nouvelles constructions) repose sur le respect, tout au long du processus de conception et de réalisation du projet, d'exigences environnementales qui touchent l'aménagement du site, la gestion de l'eau et de l'énergie, l'utilisation des ressources et la qualité de l'environnement intérieur.

3. BEST: le programme de certification environnementale applicable aux édifices commerciaux et institutionnels en opération BEST (Building Environmental Standards) de BOMA (Building Owners and Managers Association) comprend quatre niveaux de certification établis à partir d'une évaluation de la performance environnementale d'un immeuble au regard de critères tels que l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau potable, la récupération multimatières, la saine gestion des déchets de construction et des produits dangereux, l'utilisation de produits sains et recyclés, ainsi que les mesures sur la qualité de l'environnement intérieur.

La SIQ vise également à influencer ses fournisseurs et prestataires, et plus largement l'industrie immobilière, afin qu'ils intègrent la dimension environnementale dans leurs façons de faire. Ainsi, pour ses locations importantes (1 000 mètres carrés et plus), elle exige dorénavant que l'immeuble obtienne la certification BESt de BOMA, tandis que les projets d'aménagement de 1 000 mètres carrés et plus doivent être conçus et réalisés de façon à être certifiés conformément au programme LEED-CI⁴ du CBDCa.

La SIQ a par ailleurs poursuivi ses efforts dans le déploiement de la collecte multimatières. À ce jour, 47 immeubles participent au programme VISEZ juste! de Recyc-Québec. De plus, le Complexe scientifique du Québec a obtenu le niveau 3 (le plus haut niveau) du programme de certification ICI ON RECYCLE! attestant de l'atteinte d'un taux de mise en valeur d'au moins 80 % des matières résiduelles produites dans l'édifice, ce qui porte à trois le nombre de propriétés ayant obtenu cette reconnaissance.

Politique de développement durable, un document d'orientation

La SIQ a adopté, en avril 2010, une nouvelle politique de développement durable qui vient remplacer celle de 2005. La SIQ avait alors été l'une des premières sociétés d'État à adopter une telle politique. Au fil des ans, les actions et les résultats atteints ont progressivement satisfait à ces engagements, puis les ont dépassés. Depuis 2005, le domaine de la construction et de la gestion immobilière a connu une rapide évolution vers de nouveaux standards avec le développement de l'expertise et de nouveaux matériaux et technologies vertes. Cette évolution s'est concrétisée par l'implantation de systèmes de référence et de certification en construction et exploitation durables, tels les systèmes BESt et LEED, auxquels la SIQ adhère pleinement.

La nouvelle politique fait directement référence à la Stratégie gouvernementale de développement durable et met notamment l'accent sur la sensibilisation, la formation du personnel, la promotion de sa démarche auprès de sa clientèle et de ses partenaires d'affaires, l'adoption de meilleures pratiques basées sur des certifications reconnues, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'implantation d'un système de gestion environnementale, la mise en place d'un programme d'acquisition écoresponsable, ainsi que de programmes de réduction à la source, de recyclage et de récupération, sans oublier la préservation du patrimoine culturel dont la SIQ est propriétaire. Conformément au Plan d'action de développement durable 2009-2012, cette politique sera revue annuellement et aura une durée de vie d'au moins cinq ans.

4. LEED-CI: le programme LEED-CI (Commercial interiors ou aménagements commerciaux) vise les projets d'aménagement intérieur dans des édifices existants et requiert d'adopter des solutions écologiques pour la gestion de l'eau et de l'énergie, l'utilisation des matériaux, le recyclage des aménagements existants et la qualité des environnements intérieurs.

Utilisation du bois dans la construction

En complément de ses engagements inscrits au plan stratégique et au plan d'action de développement durable, la SIQ participe activement à la mise en œuvre de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec et aux travaux de la Coalition BOIS Québec. Cette participation passe notamment par la prise en compte des orientations de la stratégie dans les programmes fonctionnels et techniques des projets de construction et de rénovation. Ainsi, la SIQ a intégré à ses programmes l'étude obligatoire d'une solution structurale et architecturale utilisant le bois et elle favorise l'utilisation du bois comme matériau de parement extérieur et revêtement intérieur lorsque la réglementation le permet et que cette solution s'avère pertinente.

La SIQ a également participé au Forum sur l'utilisation du bois dans les constructions publiques tenu en 2010 à Québec et Montréal. Lors de ces événements organisés par le FGRM et l'AGPI (Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels), la SIQ a présenté sa contribution à la Stratégie gouvernementale et plusieurs projets valorisant l'usage du bois.

Par ailleurs, l'utilisation du bois s'intègre parfaitement dans l'approche durable de la SIQ, puisque le bois est une ressource renouvelable qui permet de réduire les émissions de GES.

Développement durable, opportunité de collaboration

À la suite de l'adoption par le gouvernement de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, plus de 130 ministères et organismes, dont une majorité sont clients de la SIQ, ont adopté des plans d'action de développement durable. Pour la SIQ, la mise en œuvre de son plan passe par une importante collaboration avec sa clientèle.

La SIQ participe à différents comités interministériels directement reliés au développement durable : la Table de concertation sur les systèmes de gestion environnementale et la Table de concertation sur les objectifs environnementaux nationaux mise en place par le Bureau de coordination de développement durable (BCDD), ainsi que le comité mis en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'intégration de critères de construction écoresponsables pour le réseau de la santé. Le SIQ participe également aux comités « Bâtiment » et « Exemplarité de l'État » dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.



Conservatoire de musique et d'art dramatique, Montréal

Prix et distinctions

Excellence MIEUX CONSOMMER 2010

Le poste de la SQ de Vaudreuil-Dorion finaliste

Pour la troisième édition de son concours Excellence MIEUX CONSOMMER, Hydro-Québec rendait hommage à ses clients et partenaires d'affaires qui se sont illustrés par des réalisations remarquables dans le cadre de ses programmes en efficacité énergétique. Après avoir obtenu trois mentions d'excellence lors de la première étape du concours, la SIQ était finaliste, dans la catégorie « Clients d'affaires – Projet de bâtiment neuf », pour les résultats obtenus au nouveau poste de la Sûreté du Québec de Vaudreuil-Dorion. Grâce à des mesures touchant le système de régulation et l'éclairage, ainsi que l'utilisation de la géothermie, le nouveau poste consomme 48,8 % moins d'électricité qu'un bâtiment comparable.

Un prix d'excellence pour le palais de justice de Cowansville

La Coalition canadienne de l'énergie géothermique a décerné un prix d'excellence à la firme d'ingénieurs-conseils Dessau pour les travaux réalisés à l'édifice Jean-Jacques-Bertrand, le palais de justice de Cowansville. Cette distinction reconnaît l'innovation, l'originalité et la complexité du projet, ainsi que l'apport des économies réalisées sur le plan énergétique. L'un des défis du projet consistait à conserver les éléments architecturaux du bâtiment patrimonial lors de l'intégration des équipements de chauffage et de ventilation modernes. La consommation énergétique du bâtiment est 24 % moins élevée que celle d'édifices comparables pour la première année d'exploitation.

BEST de BOMA

La SIQ obtient six nouvelles certifications

Au cours de l'exercice, lors de la remise des certifications BOMA BEST, la SIQ a reçu six nouveaux certificats ainsi que 15 renouvellements, dont un niveau 4 pour l'édifice Catherine-De Longpré à Québec, qui rejoint la vingtaine d'édifices certifiés niveau 4 au Canada, dont le palais de justice de Québec, également propriété de la SIQ.



Édifice Catherine-De Longpré, Québec



Sûreté du Québec, Vaudreuil-Dorion



Palais de justice, Cowansville

Performance et gouvernance



Activités et résultats au regard du Plan stratégique 2009-2012

Le Plan stratégique 2009-2012, une influence significative sur la performance et la structure de l'organisation

En matière de service à la clientèle, bien que les taux de satisfaction évalués actuellement soient toujours aussi favorables, les différentes cibles fixées dans le Plan stratégique 2009-2012 ont amené la SIQ à revoir et à optimiser l'ensemble des moyens de mesure existants et à élaborer plusieurs sondages qui seront réalisés dans les prochains mois, afin de mieux connaître les besoins et les attentes de sa clientèle. De plus, dans le cadre de la révision des offres de services, chacune des directions de la SIQ a dû définir et présenter sa propre offre de services aux autres unités, de façon à mieux cerner les rôles et responsabilités en lien avec le service aux clients. Afin d'aborder l'amélioration du service à la clientèle sous tous ses angles, une consultation a été réalisée pour évaluer divers aspects de la relation d'affaires de la Société avec ses fournisseurs.

Le plan stratégique met aussi l'accent sur plusieurs objectifs qui font partie des préoccupations essentielles de la SIQ au regard de sa performance. Certaines cibles spécifiques, notamment celles d'assurer une tarification concurrentielle, de maintenir les actifs gouvernementaux en bon état et de réaliser les projets selon les paramètres convenus, influencent fortement les décisions et les activités des équipes opérationnelles et de soutien.

La cible visant la mise en place de bureaux de projets en partenariat public-privé (PPP) a été l'occasion pour la SIQ de développer une expertise nouvelle. De même, la cible de modernisation des technologies de l'information a donné naissance au PÉSA qui a un impact significatif sur le mode de fonctionnement de l'organisation, ainsi que sur la qualité des données de gestion produites et de la reddition de comptes.

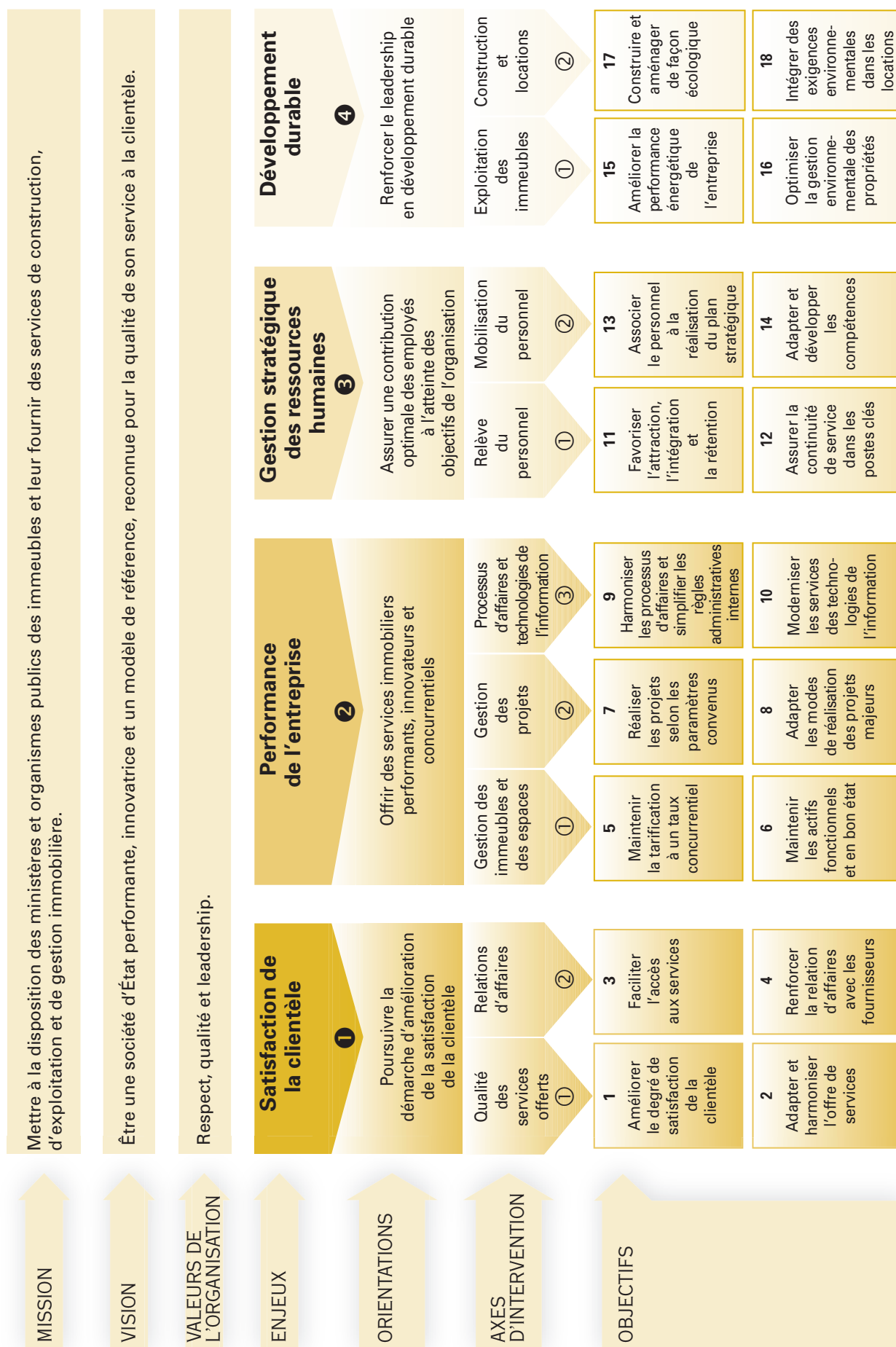
En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, le plan d'action initié par le plan stratégique en matière d'attraction, d'intégration et de rétention du personnel a généré un ensemble d'initiatives visant à surmonter le défi actuel de la relève. De même, la révision en cours des profils de compétence, complétée pour les postes occupés par la moitié des employés de la SIQ, permet déjà de mieux cibler les formations nécessaires au développement continu des compétences.

Enfin, les objectifs de développement durable inscrits au plan ont un impact concret et mesurable à la fois sur le contenu et la gestion des projets de construction, en raison des cibles liées à la certification LEED, et sur les modes d'exploitation des immeubles, en raison des cibles de certification BOMA BEST. À cet égard, les résultats obtenus en matière d'efficacité énergétique en sont l'une des manifestations les plus tangibles.

Globalement, 31 des 40 cibles du plan devaient être atteintes de façon ponctuelle ou récurrente au 31 mars 2011. De ce nombre, 15 ont été effectivement atteintes (plus une cible devenue caduque au cours de l'exercice précédent) et huit ont été reportées au prochain exercice. Enfin, huit indicateurs n'ont pas atteint leur cible cette année (pour six d'entre eux, le niveau d'atteinte de la cible est supérieur à 80 %).

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2012

Tableau synoptique



ENJEU 1 : Satisfaction de la clientèle

AXE 1.1 : Qualité des services offerts

OBJECTIF 1 : Améliorer le degré de satisfaction de la clientèle

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1.1	Système d'évaluation de la satisfaction des clients à l'égard de l'ensemble des services offerts par la SIQ mis en place d'ici le 1^{er} octobre 2009	En retard	En retard
Indicateur	Dépôt au comité de direction des résultats des sondages clients		
Commentaires	Le système d'évaluation de la satisfaction des clients est un système intégré composé de mesures de différentes activités de l'organisation. Les systèmes déjà en place ont été révisés et optimisés. Il s'agit du taux de satisfaction à l'égard du Centre d'appels, du taux de satisfaction à l'égard des projets d'aménagement réalisés et du sondage clients internes. Les derniers mécanismes de mesure de la satisfaction des clients seront implantés au cours de l'automne 2011, soit un sondage sur les conditions d'occupation auprès des clients occupants nos immeubles et un processus de gestion des plaintes intégré.		
Cible 1.2	Taux global de satisfaction des clients à l'égard de l'ensemble des services ayant atteint 80 % d'ici le 1^{er} avril 2011	En retard	En cours
Indicateur	Taux global annuel de satisfaction		
Commentaires	Le sondage servant à mesurer le taux global de satisfaction a été élaboré et l'outil informatique de support au sondage a été sélectionné. D'ici novembre 2011, une fois les considérations techniques réglées, le sondage sera diffusé auprès d'un échantillon représentatif des clients occupants des immeubles de la SIQ. Les premières évaluations du taux global de satisfaction seront disponibles dans les semaines suivantes.		
Cible 1.3	Taux de satisfaction des clients à l'égard des projets maintenus au-delà de 90 %	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Taux annuel de satisfaction à l'égard des projets		
Commentaires	Le taux de satisfaction des clients à l'égard des projets d'aménagement a été supérieur à 90 % pour toute l'année 2010-2011. Au 31 mars 2011, 274 sondages ont été reçus pour un taux global moyen de 93 %. De plus, un mécanisme de consultation sous forme de rencontres clients en fin de projet a été instauré pour les projets de plus de 1,5 M\$, répondant à certains paramètres dans le but de mieux évaluer le degré de satisfaction de ces clients et de réagir plus promptement aux éléments soulevés. L'exercice permettra également de produire des constats et des recommandations visant l'amélioration des pratiques et des façons de faire en gestion de projets.		
Cible 1.4	Taux annuel de satisfaction des clients à l'égard des services du Centre d'appels maintenu au-delà de 90 %	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Taux de satisfaction du Centre d'appels		
Commentaires	Le taux annuel de satisfaction des clients à l'égard des services du Centre d'appels est supérieur à 90 % pour l'année 2010-2011. Au 31 mars 2011, 2 426 sondages ont été effectués pour un taux global annuel de 91,6 % (93,3 % en 2009-2010) avec un volume d'appels de service en augmentation continue depuis 2005. Pour plus de détails à propos du Centre d'appels, veuillez vous référer à la page 19.		
Cible 1.5	Attentes des clients envers la SIQ sondées annuellement	En retard	En retard
Indicateur	Dépôt au comité de direction des résultats des sondages-clients		
Commentaires	Les attentes des clients seront évaluées en octobre 2011 à l'aide d'un questionnaire Web transmis aux interlocuteurs des directions des ressources matérielles des ministères et organismes. Les résultats viendront compléter ceux déjà évalués lors du sondage sur le Guide du client (mars 2010) et de la consultation réalisée dans le cadre de la révision des offres de services de la SIQ (juin 2010).		

OBJECTIF 2 : Adapter et harmoniser l'offre de services

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 2.1	Offre de services aux clients révisée d'ici le 1^{er} avril 2010	En retard	En retard
Indicateur	Date du dépôt au comité de direction du Guide du client mis à jour		
Commentaires	Pour assurer l'adéquation de l'offre de services aux attentes des clients de la SIQ, une consultation auprès d'un groupe de clients a eu lieu en juin 2010. Les commentaires et suggestions recueillis à cette occasion ont été intégrés à l'offre de services. La révision du contenu du Guide du client est en cours et son lancement a été repoussé en octobre 2011.		
Cible 2.2	Certification ISO 9001 maintenue pour l'ensemble des unités opérationnelles	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Maintien annuel de certification ISO par le Bureau de normalisation du Québec		
Commentaires	Au mois de novembre 2010, à la suite de son audit, le registraire du Bureau de normalisation du Québec a recommandé le maintien de l'enregistrement ISO 9001 : 2008. Des mesures ont été mises en place par l'organisation pour répondre aux demandes d'actions correctives émises par le registraire à l'occasion de la recommandation. Le système de management de la qualité encadre les procédures de gestion des immeubles, des espaces, de projets et l'expertise en services professionnels en architecture et en ingénierie.		

AXE 1.2 : Relations d'affaires

OBJECTIF 3 : Faciliter l'accès aux services

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 3.1	100 % des formulaires et documents types destinés aux clients révisés d'ici le 1^{er} avril 2011	En retard	Non débutée
Indicateur	Pourcentage des formulaires et documents types révisés		
Commentaires	Les actions relatives à cette cible ont été repoussées à l'exercice 2011-2012. On prévoit passer en revue les formulaires transactionnels existants afin d'en évaluer les modifications requises.		
Cible 3.2	Offre de services disponible en ligne améliorée en fonction des attentes des clients d'ici le 1^{er} avril 2012	Non débutée	Non débutée
Indicateur	Nouveaux services rendus disponibles en ligne		
Commentaires	Les actions relatives à cette cible débiteront au cours de l'exercice 2011-2012. Elles auront pour but d'améliorer les services en ligne actuellement disponibles. De plus, une évaluation des attentes des clients pour de nouveaux services en ligne sera effectuée à l'aide d'un sondage réalisé à l'automne 2011.		

OBJECTIF 4 : Renforcer la relation d'affaires avec les fournisseurs

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 4.1	Sondages sur les relations d'affaires auprès des catégories de fournisseurs réalisés d'ici le 1^{er} avril 2010	Atteinte	En retard
Indicateur	Dépôt au comité de direction du rapport sur les sondages réalisés		
Commentaires	Le rapport sur le sondage a été déposé au comité de direction du 23 novembre 2010. Des résultats détaillés sont présentés à la page 18. La cible 4.2 présente le détail des suites qui seront données aux résultats de ce sondage.		
Cible 4.2	Plan d'action d'amélioration des relations d'affaires avec les fournisseurs mis en œuvre d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	Non débutée
Indicateur	État d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action		
Commentaires	À la suite de l'exercice de consultation des fournisseurs (voir cible 4.1), une analyse des résultats statistiques et des commentaires reçus a été effectuée pour en déterminer les éléments les plus significatifs pour l'amélioration de la relation d'affaires. Un plan d'action a été défini en tenant compte des projets d'amélioration déjà identifiés. Sa mise en œuvre débutera au cours de l'exercice 2011-2012.		

ENJEU 2 : Performance de l'entreprise

AXE 2.1 : Gestion des immeubles et des espaces

OBJECTIF 5 : Maintenir la tarification à un taux concurrentiel

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 5.1	Tarification moyenne des espaces de bureaux en propriété maintenue inférieure à la tarification des espaces de bureaux en location	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Écart entre les tarifications des espaces de bureaux en propriété et en location		
Commentaires	La tarification des espaces de bureaux en propriété pour l'exercice a été de 178 \$/m² tandis que celle des locations se situe à 223 \$/m². Cette performance s'explique par un ensemble d'actions telles que le contrôle des dépenses d'exploitation, les taux de financement plus avantageux, les économies d'énergie, la négociation des contrats et la révision des taux de taxes des immeubles en propriété. Cet exercice représentait la dernière année de la tarification triennale. Une nouvelle tarification a donc été établie pour la période 2011-2014 avec les mêmes exigences sur le plan de la maîtrise de la croissance des tarifs.		
Cible 5.2	Pourcentage d'augmentation annuelle des frais d'exploitation (excluant l'énergie) des propriétés spécialisées maintenu inférieur au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) lorsque celui-ci excède 1,5 %	Atteinte	Non atteinte
Indicateur	Écart entre le pourcentage d'augmentation des frais d'exploitation (excluant l'énergie) des immeubles spécialisés et le pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, lorsque celui-ci excède 1,5 %		
Commentaires	Les frais d'exploitation ont diminué de 2,9 % (soit 0,9 M\$ sur des dépenses totales de frais d'exploitation d'un montant global de 29,8 M\$), tandis que pour la même période, l'IPC a crû de 3,3 %. La principale diminution se trouve à la rubrique « Entretien et réparation » et est généralisée à l'ensemble des immeubles à vocation spécialisée.		
Cible 5.3	Ratio des frais administratifs par rapport aux revenus de location d'espaces aux ministères et organismes maintenu inférieur à 2 % annuellement	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Ratio annuel		
Commentaires	Le ratio des frais administratifs sur les revenus de location s'est établi à 1,7 % (soit 10,1 M\$ pour les frais généraux et administratifs nets et 591,2 M\$ pour les revenus de location). Il était de 1,6 % en 2008-2009 et de 1,78 % en 2009-2010. Cette performance s'explique par une prévision budgétaire rigoureuse réalisée de concert avec les gestionnaires concernés et par un contrôle en continu des dépenses de nature administrative par des analyses mensuelles.		
Cible 5.4	Taux d'inoccupation global du parc immobilier maintenu égal ou inférieur à 2 %	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Taux d'inoccupation global calculé annuellement		
Commentaires	Le taux d'inoccupation global des espaces en propriété et en location s'est maintenu nettement à l'intérieur de la cible, soit à 1,33 %. Il était de 1,41 % en 2008-2009 et de 1,39 % en 2009-2010. Ce taux correspond à 39 480,51 m² vacants pour un parc immobilier total de 2 957 896,33 m². Ces excellents résultats sont le fruit de différentes initiatives, parmi lesquelles on notera le soutien fourni en continu aux directions immobilières par les équipes de planification des espaces, tels que du service-conseil, des rencontres périodiques avec les conseillers immobiliers et des ateliers de perfectionnement thématiques. Considérant qu'un mètre carré vacant représente en moyenne entre 150 \$ et 200 \$ par année, pour chaque tranche d'un dixième de 1 % du parc d'espace qui n'est pas occupé par un client de la SIQ, un montant d'environ 0,5 M\$ doit être réparti sur l'ensemble des loyers. L'importance des montants en jeu justifie amplement les efforts déployés pour réduire au minimum ces pertes de revenus. D'ailleurs, le taux d'inoccupation actuel est le taux le plus bas atteint depuis les sept dernières années. Compte tenu des espaces tampons nécessaires aux mouvements des clients, de la configuration de certains immeubles anciens ainsi que des locaux en cours de rénovation qui sont comptabilisés dans les espaces vacants, le taux atteint au cours de l'exercice correspond à une occupation très proche d'un niveau optimal.		

OBJECTIF 6 : Maintenir les actifs fonctionnels et en bon état

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 6.1	Indice global annuel de vétusté physique des propriétés maintenu entre 5 % et 10 %	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Valeur annuelle de l'indice global de vétusté physique		
Commentaires	L'indice de vétusté physique se maintient à l'intérieur de la cible, soit 5,7 %. Il était de 5,3 % en 2009-2010. Pour plus de détails, consultez la section « Faits saillants », à la page 16.		
Cible 6.2	Indice global annuel de vétusté fonctionnelle des propriétés maintenu en deçà de 5 %	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Valeur annuelle de l'indice global de vétusté fonctionnelle		
Commentaires	L'indice de vétusté fonctionnelle se maintient à l'intérieur de la cible, soit 2,5 %. Il était de 2,9 % en 2009-2010. Pour plus de détails, consultez la section « Faits saillants », à la page 16.		

AXE 2.2 : Gestion des projets

OBJECTIF 7 : Réaliser les projets selon les paramètres convenus

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 7.1	Taux de satisfaction des clients à l'égard du respect des besoins exprimés pour les projets de développement et d'aménagement maintenu au-delà de 90 %	Non atteinte	Atteinte
Indicateur	Résultats semestriels des questionnaires clients		
Commentaires	Au 31 mars 2011, pour 266 questionnaires reçus (taux de réponse de 59 %), le taux de satisfaction est évalué à 89 %, soit 237 répondants d'accord ou assez d'accord avec les affirmations des cinq questions concernant le respect des besoins dans le questionnaire clients relatif aux projets d'aménagement de plus de 5 000 \$. Le résultat était de 90 % en 2008-2009 et en 2009-2010. Pour maintenir sa performance, l'organisation a notamment pris en compte les pistes d'amélioration provenant des conclusions des évaluations « post-mortem » des projets d'aménagement présentant certaines spécificités (plus de 5 M\$ ou plus de 1,5 M\$ ayant reçu une évaluation insatisfaisante). Par ailleurs, des initiatives ont été prises en matière d'harmonisation des façons de faire et une révision du plan global de formation des employés en gestion de projets a été entreprise.		
Cible 7.2	90 % des projets de développement et d'aménagement réalisés conformément au budget autorisé majoré du coût des changements de programme approuvés par les clients	Non atteinte	Non disponible
Indicateur	Pourcentage annuel des projets réalisés conformément au budget		
Commentaires	Pour l'exercice 2010-2011, 78 % des projets exclusivement de développement ou d'aménagement livrés sont conformes au budget (82 projets conformes sur 105). Parmi les 23 projets considérés comme non conformes, le dépassement est inférieur à 5 % pour sept d'entre eux et supérieur à 10 % pour six. Outre l'analyse de la faisabilité d'intégrer des indicateurs de gestion dans le développement du portefeuille de projets, cet exercice aura permis la mise en œuvre de procédures de suivi, de soutien et d'harmonisation des façons de faire en matière de gestion de projets.		
Cible 7.3	90 % des projets de développement et d'aménagement réalisés conformément à l'échéancier initial	Non atteinte	Non disponible
Indicateur	Pourcentage annuel des projets réalisés conformément à l'échéancier		
Commentaires	Pour l'exercice 2010-2011, 64 % des projets exclusivement de développement ou d'aménagement livrés sont conformes à l'échéancier (67 projets conformes sur 105). Parmi les 38 projets considérés comme non conformes, le dépassement est inférieur à 5 % pour sept d'entre eux et supérieur à 10 % pour six. Outre l'analyse de la faisabilité d'intégrer des indicateurs de gestion dans le développement du portefeuille de projets, cet exercice aura permis la mise en œuvre de procédures de suivi, de soutien et d'harmonisation des façons de faire en matière de gestion de projets.		
Cible 7.4	80 % des projets de conservation et d'amélioration réalisés conformément au budget autorisé	Non atteinte	Non disponible
Indicateur	Pourcentage annuel des projets de conservation et d'amélioration réalisés conformément au budget		
Commentaires	Pour l'exercice 2010-2011, 72 % des projets exclusivement de conservation ou d'amélioration livrés sont conformes au budget (52 projets conformes sur 72). Parmi les 20 projets considérés comme non conformes, le dépassement est inférieur à 5 % pour la moitié d'entre eux et supérieur à 10 % pour six. Outre l'analyse de la faisabilité d'intégrer des indicateurs de gestion dans le développement du portefeuille de projets, cet exercice aura permis la mise en œuvre de procédures de suivi, de soutien et d'harmonisation des façons de faire en matière de gestion de projets.		

OBJECTIF 8 : Adapter les modes de réalisation des projets majeurs

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 8.1	Structure type de bureau de projet en mode de partenariat public-privé (PPP) mise en place 3 mois suivant l'autorisation de tout projet en PPP	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Date de mise en place du bureau de projet, incluant l'embauche des ressources requises		
Commentaires	Un projet en mode PPP a été autorisé à ce jour. Il s'agit de celui de l'établissement de détention de Sorel-Tracy, mentionné lors de l'exercice précédent. Le bureau de projet a été mis en place à l'automne 2009. Ce projet d'un montant de 207,2 M\$ en est à la phase d'appel de propositions. Sa livraison est prévue pour 2015.		
Cible 8.2	Intégration des comités d'experts dans le mode conventionnel de réalisation des projets majeurs supérieurs à 40 M\$ réalisée 3 mois suivant l'autorisation du gouvernement	Caducue	Caducue
Indicateur	Date de réalisation des ajustements des documents contractuels, incluant les mandats		
Commentaires	La cible 8.2 est devenue caduque à la suite de la révision, le 26 mars 2010, de la Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique du gouvernement du Québec, qui a éliminé le recours à ces comités d'experts.		

AXE 2.3 : Processus d'affaires et technologies de l'information

OBJECTIF 9 : Harmoniser les processus d'affaires et simplifier les règles administratives internes

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 9.1	Plan d'action de la révision des processus d'affaires et des règles administratives internes élaboré d'ici le 1^{er} octobre 2009	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Dépôt du plan d'action au comité de direction		
Commentaires	Le plan d'action pour la révision des processus d'affaires et des règles administratives a été mis en place en octobre 2009. Il a comporté une analyse préliminaire des composantes du cadre administratif dans un objectif de regroupement des informations, d'allègements de processus et d'amélioration de l'accès aux directives et procédures.		
Cible 9.2	Processus d'affaires et règles administratives internes révisés d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	État d'avancement annuel de la révision		
Commentaires	À partir de l'analyse du cadre réglementaire de la Société et des suggestions recueillies auprès du personnel, des recommandations de simplification des règles administratives ont été proposées par le comité responsable. Ces propositions d'allègement ont été traduites en plans d'action par quelques unités concernées, et certaines ont commencé la mise à jour de leurs directives. Pour d'autres, les propositions d'allègement sont prises en considération dans les grands chantiers d'amélioration entrepris à la Société, dont le Programme Évolution des services d'affaires ou la révision des documents contractuels. Quant à la révision du site intranet, principal enjeu des allègements proposés, sa réalisation s'inscrit davantage dans un processus continu. Des améliorations ont été apportées pour intégrer dans la section du Système management de la qualité toutes les directives de soutien aux opérations, notamment sur le plan des contrats et de la gestion financière. Les solutions proposées et mises en œuvre feront l'objet d'un suivi et d'une validation. Le volet « Processus d'affaires » de cette cible est traité dans le cadre du PÉSA (voir cible 10.1 du plan stratégique, page 37).		

OBJECTIF 10 : Moderniser les services des technologies de l'information

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 10.1	Stratégie de modernisation des services des technologies de l'information élaborée d'ici le 1 ^{er} octobre 2009	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Dépôt de la stratégie au comité de direction et suivi annuel de la mise en œuvre		
Commentaires	La stratégie de modernisation des services des technologies de l'information a été déposée au comité de direction (CODIR) du 19 octobre 2009, puis au conseil d'administration (CA) du 21 octobre 2009. Sa mise en œuvre, dans le cadre du PÉSA, fait l'objet d'un suivi régulier auprès du CODIR et du CA. Un aperçu de l'état d'avancement du PÉSA est présenté à la page 21.		

ENJEU 3 : Gestion stratégique des ressources humaines

AXE 3.1 : Relève du personnel

OBJECTIF 11 : Favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 11.1	État de situation et plan d'action élaborés d'ici le 1 ^{er} octobre 2009	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Dépôt du plan d'action au comité de direction		
Commentaires	Dans le cadre du plan d'action déposé au comité de direction du 16 novembre 2009, visant à favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention du personnel, la SIQ a participé à différentes foires d'emplois. Elle a aussi réalisé des sondages auprès de chaque nouvel employé et auprès des gestionnaires pour améliorer les pratiques d'accueil et d'intégration. Des entrevues de départ ont également été réalisées.		

OBJECTIF 12 : Assurer la continuité de service dans les postes clés

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 12.1	Tous les postes clés comblés selon les échéances prévues au plan de main-d'œuvre	En cours	En cours
Indicateur	Délais de remplacement dans les postes clés		
Commentaires	Les postes clés ont été déterminés en collaboration avec la haute direction. Ainsi, sept postes clés ont été identifiés, représentant environ 185 employés, choisis en fonction de trois critères principaux, soit l'impact sur le service à la clientèle, sur les opérations et sur l'atteinte des résultats. Un programme de relève et de transfert des connaissances a été élaboré et sera mis en œuvre au cours de l'année 2011.		

OBJECTIF 13 : Associer le personnel à la réalisation du plan stratégique

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 13.1	Cadre de référence et stratégie visant l'adhésion et la mobilisation du personnel élaborés d'ici le 1^{er} octobre 2009	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Dépôt du cadre de référence et de la stratégie au comité de direction		
Commentaires	Les actions qui ont permis l'atteinte de cette cible se sont poursuivies au cours de l'exercice 2010-2011. Ainsi, une séance du comité de direction élargi a réuni l'ensemble des gestionnaires pour un atelier de deux jours portant notamment sur des propositions de mobilisation à l'égard du plan stratégique. Par ailleurs, le suivi de l'avancement du plan stratégique lors de chaque séance du conseil d'administration implique une mobilisation constante des équipes envers les cibles qui les concernent. Les autres initiatives sont en lien avec les cibles 13.2 et 13.3.		
Cible 13.2	Tous les employés en place ont reçu des attentes annuelles liées au plan stratégique	En cours	En cours
Indicateur	Nombre annuel d'employés ayant reçu des attentes liées au plan stratégique		
Commentaires	Pour l'exercice 2010-2011, environ 85 % des employés se sont vu attribuer des attentes significatives. L'actualisation du processus de suivi visera à améliorer cette performance (voir cible 13.3).		
Cible 13.3	Tous les employés en place ont fait l'objet d'une appréciation annuelle de leur contribution au plan stratégique	En cours	Non débutée
Indicateur	Nombre annuel d'employés ayant fait l'objet d'une appréciation de leur contribution au plan stratégique		
Commentaires	Environ 80 % des employés ont fait l'objet d'une appréciation de leur contribution. La centralisation auprès des vice-présidents du suivi des étapes du processus de gestion du rendement facilitera le suivi lors du prochain exercice (attentes significatives vs rencontre d'appréciation du rendement).		

OBJECTIF 14 : Adapter et développer les compétences

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 14.1	100 % des profils de compétence des emplois révisés d'ici le 1^{er} avril 2010	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage de profils de compétence révisés		
Commentaires	L'échéance prévue du 1 ^{er} avril 2010 a été repoussée au printemps 2012. Plus de 140 profils de compétence ont été identifiés pour la révision de leur contenu sous un nouveau gabarit. À ce jour, 13 profils prioritaires touchant 45 % des employés ont été révisés. Ces derniers seront utilisés dès mai 2011 pour effectuer le plan annuel des besoins de formation. La révision des autres profils de compétence se poursuivra au cours du prochain exercice.		
Cible 14.2	Programmes de formation individuels et corporatifs en lien avec les profils de compétence mis en œuvre	En retard	Non débutée
Indicateur	Bilan annuel des programmes déposé au comité de direction		
Commentaires	Le bilan annuel sera déposé au comité de direction du 10 mai 2011. Au 31 mars 2011, plus de 650 employés ont participé à une activité de formation. Les activités ont été tenues en fonction du plan annuel des besoins de formation 2010-2011 et des besoins contextuels identifiés. Notons également l'implantation du « programme Leader » auquel tous les gestionnaires de la SIQ ont participé et qui vise à améliorer leurs aptitudes en fonction du profil du gestionnaire mis à jour au printemps 2010.		

ENJEU 4 : Développement durable

AXE 4.1 : Exploitation des immeubles

OBJECTIF 15 : Améliorer la performance énergétique de l'entreprise

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 15.1	Consommation énergétique globale des immeubles en propriété réduite de 17 % au 1^{er} avril 2012, par rapport à l'année de référence 2002-2003 fixée par le gouvernement	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage de réduction de la consommation énergétique globale		
Commentaires	En 2010-2011, selon les données projetées, la consommation d'énergie des immeubles en propriété a été réduite de 15 % par rapport à l'année de référence 2002-2003 et s'établit désormais à 1 180 mégajoules équivalents par mètre carré, alors qu'au 31 mars 2003, elle était de 1 387 mégajoules équivalents par mètre carré. En 2009-2010, selon les données finales de consommation obtenues en août 2010, la réduction de consommation s'établissait à 15 % par rapport à l'année de référence 2002-2003. Après avoir déployé des efforts considérables pour réduire sa consommation d'énergie au cours des dernières années, la SIQ a concentré son action sur le maintien des acquis lors du dernier exercice. Pour plus de détails, consultez la section « Faits saillants », page 25.		
Cible 15.2	Quantité de GES émis par les immeubles en propriété réduite de 30 % au 1^{er} avril 2012, par rapport à l'année de référence 2002-2003 fixée par le gouvernement	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage de réduction des émissions de GES pour l'ensemble des immeubles en propriété		
Commentaires	La SIQ a réduit ses émissions de GES de 478 tonnes équivalent CO₂ par rapport à l'année 2009-2010, notamment par l'utilisation accrue du chauffage électrique hors pointe qui permet de réduire le recours aux énergies fossiles. Les efforts continus de la SIQ en efficacité énergétique se sont traduits par une baisse projetée, au 31 mars 2011, de 38 % des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des propriétés, soit 98 725 tonnes équivalent carbone de moins cumulées depuis 2002-2003. En 2009-2010, selon les données finales de consommation obtenues en août 2010, la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'établissait à 37 % par rapport à l'année de référence 2002-2003. Pour plus de détails, consultez la section « Faits saillants », page 25.		

OBJECTIF 16 : Optimiser la gestion environnementale des propriétés

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 16.1	100 % des immeubles en propriété admissibles au programme BEST certifiés au 1^{er} avril 2012, dont 60 % des superficies de niveau 1, 30 % de niveau 2 et 10 % de niveau 3	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des superficies certifiées et niveaux de certification obtenus		
Commentaires	La SIQ a obtenu cette année six nouvelles certifications et 15 renouvellements à un niveau supérieur pour un total de 83, soit 91,2 % des superficies admissibles (88,8 % en 2009-2010); 5,5 % des superficies admissibles sont certifiées de niveau 1, 23,5 % de niveau 2, 56,8 % de niveau 3 et 5,4 % de niveau 4. L'échéancier de certification prévoit atteindre 100 % des superficies admissibles au plus tard lors de la session de certification de mai 2012. Quinze édifices actuellement certifiés sont maintenant dans la catégorie des édifices non admissibles et leur certificat ne sera pas renouvelé à échéance. Ces édifices ne sont pas comptabilisés dans le pourcentage d'atteinte de la cible.		
Cible 16.2	50 % des superficies en propriété non admissibles au programme BEST soumises à une évaluation environnementale équivalente à BEST d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Superficies ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale BEST		
Commentaires	La superficie bâtie en propriété non admissible à BEST totale est de 502 733 m², ce qui porte à 251 365,5 m² la superficie ciblée. À ce jour, 30 501 m² de cette superficie représentant 18 édifices ont été certifiés dans les quatre dernières années, ce qui représente 12,1 % de la superficie ciblée (il était de 11,9 % en 2009-2010). Un questionnaire d'évaluation basé sur les paramètres de certification BEST mais qui s'applique mieux aux édifices non admissibles est en préparation.		

OBJECTIF 17 : Construire et aménager de façon écologique

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 17.1	Tous les édifices en propriété dont le budget de réalisation est supérieur à 2,5 M\$ ont fait l'objet d'une demande de certification LEED Canada NC 1.0	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage d'édifices en propriété visés ayant fait l'objet d'une demande de certification LEED-NC		
Commentaires	Huit des neuf projets débutés depuis le 1^{er} avril 2009 sont inscrits auprès du CBDCA, ce qui correspond à un niveau d'atteinte de la cible de 88,9 % (75 % en 2009-2010). En incluant des projets antérieurs à 2009, il y a au total 19 projets (dont 12 terminés) qui sont inscrits au CBDCA pour obtenir une certification LEED-NC. Une base de données complète sur les projets LEED est en développement et sera mise en ligne en mai 2011.		
Cible 17.2	75 % des projets d'aménagement d'une superficie supérieure à 1 000 m² réalisés dans les édifices en propriété, et dont la conception aura débuté après le 1^{er} avril 2009, certifiés LEED Canada CI 1.0 d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des projets ayant été certifiés		
Commentaires	Deux projets d'aménagement LEED-CI sont en cours de réalisation au Complexe scientifique du Québec et à l'édifice l'Atrium, deux immeubles situés à Québec. Les deux projets sont inscrits au CBDCA pour l'obtention d'une certification. Cependant, la longueur du processus et les délais de traitement ne permettront pas l'obtention des certificats à l'échéance de la cible. Une base de données LEED est en développement et sera mise en ligne en mai 2011.		

OBJECTIF 18 : Intégrer des exigences environnementales dans les locations

		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 18.1	Tous les immeubles admissibles au programme BEST, dans lesquels la SIQ a conclu un bail de 1 000 m² et plus à la suite d'un appel d'offres lancé après le 1^{er} avril 2009, certifiés BEST-1 au plus tard un an après la conclusion du bail	En cours	Non débutée
Indicateur	Pourcentage d'édifices en location visés certifiés BEST-1 au plus tard un an après la conclusion du bail		
Commentaires	Le suivi spécifique étant en cours de mise en place, il n'est pas possible d'évaluer le nombre exact de projets admissibles selon les critères de la cible et de suivre l'avancement de leur certification. Toutefois, l'exigence de certification BEST est intégrée dans les documents d'appels d'offres pour les recherches de locaux depuis 2009-2010. Un coordonnateur nommé à la Direction Planification et Coordination organisera le suivi des appels d'offres. Les conseillers immobiliers ont été sensibilisés à la certification BEST lors de leur rencontre annuelle en novembre 2010.		
Cible 18.2	75 % des projets d'aménagement d'une superficie supérieure à 1 000 m² réalisés dans les immeubles en location dont l'appel d'offres pour un bail d'une durée de 10 ans et plus a été lancé après le 1^{er} avril 2009, certifiés LEED Canada CI 1.0 d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des projets ayant été certifiés		
Commentaires	Actuellement, cinq projets d'aménagement en location (tous livrés) sont inscrits au CBDCA pour obtenir la certification LEED-CI. Cependant, le suivi spécifique étant en cours de mise en place, il n'est possible d'évaluer le nombre exact de projets admissibles selon les critères de la cible et de suivre l'avancement de leur certification. Toutefois, l'exigence de certification LEED-CI pour les aménagements de plus de 1 000 m² est intégrée dans les documents contractuels depuis 2009-2010. Un coordonnateur a été nommé à la Direction Planification et Coordination et organisera le suivi des appels d'offres. Les conseillers immobiliers ont été sensibilisés à la certification LEED-CI lors de leur rencontre annuelle en novembre 2010.		

Activités et résultats au regard du Plan d'action de développement durable 2009-2012

Le Plan d'action de développement durable 2009-2012 présente la contribution active de la SIQ à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de développement durable. Il constitue également pour la Société une occasion de réaffirmer son engagement en matière de gestion immobilière écoresponsable en structurant son action autour d'objectifs précis et concrets touchant tant ses activités propres que ses exigences envers ses partenaires d'affaires.

Pour la période 2009-2012, la SIQ a choisi de contribuer à sept des 29 objectifs gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. La liste des objectifs gouvernementaux qui n'ont pas été retenus peut être consultée dans le plan d'action de développement durable, disponible sur le site Internet de la SIQ.

Les objectifs gouvernementaux retenus ont été déclinés en objectifs organisationnels qui orientent et encadrent l'action de la Société. Ceux-ci visent à informer et à sensibiliser le personnel et les partenaires de la SIQ sur le concept de développement durable, à soutenir les nouvelles pratiques et technologies, à contribuer à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail, à favoriser les pratiques écoresponsables en matière d'acquisition et de gestion, à améliorer l'efficacité énergétique du parc immobilier, notamment par le recours aux énergies renouvelables, ainsi qu'à assurer la pérennité du patrimoine immobilier public. Certaines actions s'inscrivent dans la continuité des pratiques déjà établies, tandis que d'autres constituent de nouveaux défis. Au cours de l'exercice, les différentes unités ont poursuivi la mise en œuvre des actions qui les concernent.

Dans une volonté de convergence avec les orientations stratégiques de la SIQ, certaines des actions les plus emblématiques du plan d'action sont incluses dans l'enjeu 4 du plan stratégique (page 39). Il s'agit des actions d'amélioration de la performance énergétique et de celles visant à recourir systématiquement aux certifications environnementales BESt et LEED dans la construction, l'exploitation et la gestion immobilière.

Au 31 mars 2011, parmi les 37 cibles du plan d'action de développement durable, 17 sont en cours de réalisation, six ont été atteintes au cours de l'exercice, une est non atteinte, deux sont caduques et 11 présentent un retard sur l'échéancier prévu. Les cibles présentant un retard font l'objet d'un suivi particulier et des plans de travail seront élaborés d'ici juin 2011 pour en favoriser l'atteinte à l'échéance du plan. Trois de ces cibles, les cibles 1.1.2, 1.2.1 et 6.1.1, concernent la révision du cadre de développement durable de la SIQ (intranet, extranet, Internet et documentation de soutien). Leur mise en œuvre s'intègre dans un projet plus vaste, soit la mise en place du système de gestion environnementale (SGE). Les travaux d'élaboration du SGE ont subi quelques délais, mais celui-ci devrait être livré au début de l'exercice 2011-2012. Le système viendra d'abord encadrer les activités administratives de la Société avant de s'étendre aux autres activités qui sont par ailleurs couvertes par le recours aux certifications BESt et LEED. Le projet est le reflet de la volonté de la SIQ de se doter d'une gestion environnementale sérieuse et efficace, effectuée selon des standards reconnus. Sans viser à obtenir la certification, la série des normes ISO 14000 est utilisée comme référence normative en matière de gestion environnementale.

Bilan du Plan d'action de développement durable 2009-2012

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 : Informer, sensibiliser, éduquer, innover

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1 : Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Sensibiliser le personnel de la SIQ, ses clients et ses partenaires d'affaires au développement durable

ACTION 1.1 : Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du plan gouvernemental de sensibilisation et de formation

GESTE 1.1.1 :	Réaliser une campagne de sensibilisation au développement durable auprès du personnel	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Campagne de sensibilisation rejoignant l'ensemble du personnel réalisée d'ici le 1 ^{er} novembre 2009	En retard	En cours
Indicateur	Pourcentage d'employés touchés par la campagne de sensibilisation au développement durable		
Commentaires	Les objectifs de développement durable du plan stratégique ont été présentés aux employés qui ont suivi le parcours d'accueil disponible dans le portail de développement. En 2010-2011, 122 employés ont suivi ce parcours d'accueil. Par ailleurs, de nouvelles capsules de sensibilisation ayant pour thématique les certifications BOMA BEST et LEED-NC ont été mises en ligne en septembre et décembre 2010 et suivies respectivement par 123 et 7 personnes.		
GESTE 1.1.2 :	Développer la section « Développement durable » de l'intranet	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Section « Développement durable » de l'intranet mise à jour et enrichie d'ici le 1 ^{er} avril 2010	En retard	En retard
Indicateur	Date de mise en ligne de la section mise à jour		
Commentaires	Le développement de la section « Développement durable » de l'intranet suivra l'implantation du système de gestion environnementale qui doit débuter au début de l'exercice 2011-2012 (voir geste 6.1.2 page 46).		
GESTE 1.1.3 :	Favoriser l'accès des employés à l'accréditation LEED PA	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	30 employés ayant obtenu l'accréditation LEED PA d'ici le 1 ^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Nombre d'employés accrédités		
Commentaires	La SIQ compte 27 employés accrédités PA LEED, soit un niveau d'atteinte de la cible de 90 % (il était de 100 % en 2009-2010). Au cours du dernier exercice, aucun employé de la SIQ ne s'est présenté à l'examen d'accréditation en attendant d'évaluer les conséquences des changements majeurs apportés au processus par le CBDCa. Le développement de l'expertise interne sur les projets LEED est important pour la Société afin de répondre à ses engagements en matière de développement durable. Par conséquent, la SIQ continue d'offrir du soutien aux membres du personnel afin qu'ils puissent obtenir l'agrément ou maintenir leurs titres, pour atteindre et même dépasser la cible d'ici le 1 ^{er} avril 2012.		

ACTION 1.2 : Sensibiliser les clients et les impliquer dans la démarche de développement durable de la SIQ

GESTE 1.2.1 :	Réviser et améliorer la section « Développement durable » de l'extranet, sur le site Web et dans le Guide du client	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Section « Développement durable » du Guide du client mise à jour et enrichie d'ici le 1 ^{er} avril 2010	En retard	En retard
Indicateur	Date de mise en ligne de la section révisée		
Commentaires	Les sections concernant le développement durable du Guide du client sont en cours de révision. La version révisée sera diffusée à l'automne 2011 (voir également la cible 2.1 du plan stratégique, page 33). L'extranet et le site Web seront révisés par la suite.		
GESTE 1.2.2 :	Collaborer avec le Forum des gestionnaires en ressources matérielles (FGRM) dans le cadre de campagnes d'information	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Présentation annuelle au FGRM des réalisations et actions en cours en développement durable	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Participation aux assemblées annuelles du FGRM		
Commentaires	La SIQ a collaboré avec le FGRM à l'organisation d'un forum sur l'utilisation du bois dans la construction des édifices publics. À cette occasion, la SIQ a présenté sa contribution à la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec.		

ACTION 1.3 : Engager les prestataires de services, les entrepreneurs et les fournisseurs à participer à la démarche environnementale

GESTE 1.3.1 :	Compléter l'intégration des clauses environnementales dans les documents contractuels	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Documents contractuels révisés en fonction de l'ajout d'exigences environnementales d'ici le 1 ^{er} avril 2011	En cours	En cours
Indicateur	Date de révision des documents contractuels		
Commentaires	L'intégration se fait en continu, selon l'adoption de nouvelles normes et exigences environnementales, notamment dans les documents d'appels d'offres pour la recherche de locaux, dans les programmes fonctionnels et techniques pour les projets de construction et d'aménagement et dans les devis pour les services de nature technique.		

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3 : Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Développer l'utilisation de technologies écoresponsables en construction et exploitation d'immeubles

ACTION 3.1 : Favoriser le développement de nouvelles technologies écoresponsables

GESTE 3.1.1 :	Utiliser les immeubles comme bancs d'essai pour l'expérimentation de sources d'énergie renouvelable et de systèmes et matériaux innovants	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Deux bancs d'essai réalisés d'ici le 1^{er} avril 2012	Atteinte	En cours
Indicateur	Nombre de bancs d'essai réalisés		
Commentaires	Un projet d'expérimentation d'énergie renouvelable dans le parc La Vérendrye a été réalisé en juillet 2010. Il consistait en l'installation de 18 kW de panneaux solaires couplés à un banc de batteries et à trois génératrices. Un système de contrôle assure la gestion de la puissance et de l'approvisionnement en énergie. Le projet a permis d'importantes économies de diesel. En 2009-2010, un premier projet d'expérimentation de panneaux solaires avait été mené au palais de justice de Québec avec une installation d'une puissance de 185 W.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2 : Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4 : Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Contribuer à assurer la santé et la sécurité des employés de l'État sur leur lieu de travail

ACTION 4.1 : Maintenir des locaux sains et sécuritaires

GESTE 4.1.1 :	Réaliser régulièrement des audits de confort et de qualité de l'air	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	Audits de confort et de qualité de l'air réalisés tous les trois ans dans les espaces de bureaux en propriété, les palais de justice et les postes de la Sûreté du Québec	Caducue	Non débutée
Indicateur	Fréquence et nombre d'audits réalisés		
Commentaires	Cible retirée du Plan d'action de développement durable en 2010-2011 (décision validée par le comité de direction le 12 avril 2011). Pour plus de détails, voir la section « Action retirée du Plan d'action de développement durable au cours de l'année 2010-2011 », page 52.		
Cible 2	Audits de confort et de qualité de l'air réalisés tous les trois ans dans tous les espaces de bureaux en location pour lesquels des baux de 1 000 m² et plus ont été conclus après le 1^{er} avril 2009	Caducue	Non débutée
Indicateur	Pourcentage des locations visées ayant fait l'objet d'un audit		
Commentaires	Cible retirée du Plan d'action de développement durable en 2010-2011 (décision validée par le comité de direction le 12 avril 2011). Pour plus de détails, voir la section « Action retirée du Plan d'action de développement durable au cours de l'année 2010-2011 », page 52.		

GESTE 4.1.2 :	Améliorer la formation du personnel en matière de gestion des conditions d'occupation	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Tous les techniciens en exploitation d'immeubles auront reçu une mise à jour des connaissances en gestion des conditions d'occupation d'ici le 1 ^{er} avril 2011	En retard	Non débutée
Indicateur	Pourcentage de techniciens ayant reçu la formation		
Commentaires	Le plan de formation est à développer.		
GESTE 4.1.3 :	Améliorer l'accès aux personnes handicapées	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Interventions prévues dans le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées réalisées d'ici le 1 ^{er} avril 2011	Non atteinte	En cours
Indicateur	Nombre d'interventions réalisées		
Commentaires	Des interventions ont été réalisées dans 82 immeubles en propriété sur 80 prévus et dans 70 immeubles en location sur 90 prévus au cours de la période couverte par le Plan d'action 2009-2011 à l'égard des personnes handicapées. Les résultats pour l'année financière 2010-2011 sont présentés à la section « Autres exigences », page 62.		
GESTE 4.1.4 :	Améliorer la prise en compte des règles de santé et de sécurité au travail	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Formations en ligne sur la santé et la sécurité au travail suivies par l'ensemble du personnel d'exploitation d'ici le 1 ^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage du personnel d'exploitation ayant suivi les formations en ligne		
Commentaires	86 employés (techniciens et ouvriers) ont suivi des formations en ligne sur la santé et sécurité au travail en 2010-2011, soit 44,6 % des effectifs d'exploitation visés (le résultat était de 28 % en 2009-2010). Depuis le 1 ^{er} avril 2009, 123 employés d'exploitation visés ont suivi de telles formations.		
GESTE 4.1.5 :	Réviser les plans de mesures d'urgence dans les immeubles en propriété	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Tous les plans de mesures d'urgence révisés d'ici le 1 ^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des plans de mesures d'urgence révisés		
Commentaires	À la suite de la révision en 2009-2010 de la documentation de soutien et de l'élaboration de plans de mesures d'urgence types pour les postes de la Sûreté du Québec et les centres de transport du ministère des Transports, la révision se poursuit et atteint 20 % au 31 mars 2011, soit 154 plans révisés (le taux de révision était de 15 % en 2009-2010). Pour accélérer le processus de révision, une priorité lui sera accordée dans la prochaine année.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3 : Produire et consommer de façon responsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6 : Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

ACTION 6.1 : Mettre en place des outils d'orientation et de suivi des mesures écoresponsables

GESTE 6.1.1 :	Mettre à jour et réviser annuellement le cadre de gestion du développement durable de la SIQ	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	Nouvelle politique de développement durable adoptée d'ici le 1^{er} novembre 2009 et révisée annuellement à compter du 1^{er} avril 2011	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Dates d'adoption et de révision de la politique		
Commentaires	Une nouvelle politique de développement durable a été adoptée au cours de l'exercice 2009-2010, diffusée auprès des employés de la SIQ et rendue disponible sur le site Internet de la SIQ. La politique sera révisée au cours de l'exercice 2011-2012.		
Cible 2	Directive interne de développement durable révisée annuellement à compter du 1^{er} avril 2010	En retard	Non débutée
Indicateur	Dates de révision de la directive		
Commentaires	La révision de la directive de développement durable sera effectuée lors de l'implantation du système de gestion environnementale (voir le geste 6.1.2).		
GESTE 6.1.2 :	Planter un système de gestion environnementale	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Système de gestion environnementale mis en place d'ici le 1^{er} avril 2011	En retard	En cours
Indicateur	Date de mise en place du système de gestion environnementale		
Commentaires	L'élaboration du système de gestion environnementale (SGE) a débuté au cours de l'exercice. Le SGE se composera de trois éléments principaux : une analyse environnementale, un ensemble documentaire (procédures et documents de travail décrivant les différentes composantes du système ainsi que les méthodes d'évaluation utilisées) et un plan d'action de gestion environnementale. Un groupe de travail formé de représentants de tous les secteurs d'activité de la SIQ a été chargé d'élaborer l'analyse environnementale. Il a commencé l'analyse environnementale des activités de la SIQ en septembre 2010 et doit terminer ses travaux en avril 2011. L'analyse environnementale, qui consiste en une évaluation des aspects environnementaux significatifs des activités, des produits et des services de la SIQ, permettra d'établir les priorités d'intervention qui seront intégrées au plan d'action en gestion environnementale. La documentation constituée sera déposée pour approbation en mai 2011.		

ACTION 6.2 : Appliquer les meilleures pratiques environnementales dans la conception, la construction, l'exploitation et la gestion des immeubles

GESTE 6.2.1 :	Implanter le programme BEST de BOMA dans les propriétés et les locations	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	100 % des immeubles en propriété admissibles au programme BEST certifiés au 1^{er} avril 2012 dont 60 % des superficies de niveau 1, 30 % de niveau 2 et 10 % de niveau 3	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des superficies certifiées et niveaux de certification obtenus		
Cible 2	50 % des superficies en propriété non admissibles au programme BEST soumises à une évaluation environnementale équivalente à BEST d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des superficies évaluées		
Cible 3	Tous les édifices admissibles au programme BEST dans lesquels la SIQ a conclu un bail de 1 000 m² et plus à la suite d'un appel d'offres lancé après le 1^{er} avril 2009, certifiés BEST-1 au plus tard un an après la conclusion du bail	En cours	Non débutée
Indicateur	Pourcentage d'édifices en location visés certifiés BEST-1 au plus tard un an après la conclusion du bail		
Commentaires	L'implantation du programme BEST dans les propriétés et les locations se poursuit. Les résultats détaillés sont présentés aux cibles 16.1, 16.2 et 18.1 du plan stratégique, pages 39 et 40.		
GESTE 6.2.2 :	Implanter les programmes LEED NC et CI dans les propriétés et les locations	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	Tous les nouveaux édifices en propriété dont le budget de réalisation est supérieur à 2,5 M\$ ont fait l'objet d'une demande de certification LEED Canada NC 1.0	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage d'édifices en propriété visés ayant fait l'objet d'une demande de certification LEED-NC		
Cible 2	75 % des projets d'aménagement de plus de 1 000 m² dans les édifices en propriété certifiés LEED CI 1.0 d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des projets ayant été certifiés		
Cible 3	75 % des projets d'aménagement de plus de 1 000 m² réalisés dans les immeubles en location dont l'appel d'offres pour un bail de 10 ans et plus a été lancé après le 1^{er} avril 2009 certifiés LEED CI 1.0 d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage des projets ayant été certifiés		
Commentaires	L'implantation des programmes LEED NC et LEED CI dans les propriétés et les locations se poursuit. Les résultats détaillés sont présentés aux cibles 17.1, 17.2, et 18.2 du plan stratégique, à la page 40.		

ACTION 6.3 : Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

GESTE 6.3.1 :	Réduire la consommation de combustibles fossiles	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Quantité de GES émis par les immeubles en propriété réduite de 30 % au 1 ^{er} avril 2012, par rapport à l'année de référence 2002-2003	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage de réduction des émissions de GES pour l'ensemble des immeubles en propriété		
Commentaires	Les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre se poursuivent. Les résultats détaillés sont présentés aux pages 24 et 25.		

ACTION 6.4 : Planter des pratiques d'acquisition écoresponsables

GESTE 6.4.1 :	Procéder à une évaluation Éco-Éval	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Évaluation Éco-Éval de l'ensemble des activités d'approvisionnement réalisée d'ici le 1 ^{er} octobre 2009	Atteinte	Atteinte
Indicateur	Date de dépôt du rapport d'évaluation		
Commentaires	L'évaluation Éco-Éval des processus et règles d'approvisionnement a été réalisée en octobre 2009. Le rapport a déterminé l'atteinte du niveau 2 sur 5 (voir le geste 6.4.2, cible 1)		
GESTE 6.4.2 :	Mettre en place un programme d'acquisition écoresponsable	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	Niveau 3 du système d'évaluation Éco-Éval atteint d'ici le 1 ^{er} avril 2011	En retard	Non débutée
Indicateur	Date d'atteinte du niveau 3 du système d'évaluation Éco-Éval		
Commentaires	Un plan d'action sera proposé pour l'atteinte du niveau 3 Éco-Éval (sur 5) au cours de l'exercice 2011-2012. Ce plan sera intégré aux travaux effectués dans le cadre du déploiement du système de gestion environnementale (voir le geste 6.1.2, page 46).		
Cible 2	Personnel responsable des acquisitions ayant reçu une formation sur les achats écoresponsables d'ici le 1 ^{er} avril 2011	En retard	En cours
Indicateur	Nombre d'employés ayant reçu la formation		
Commentaires	La formation du personnel sera incluse dans le plan d'action pour l'atteinte du niveau 3 Éco-Éval (sur 5) au cours de l'exercice 2010-2011 (voir cible 1 ci-dessus). Ce plan sera intégré aux travaux effectués dans le cadre du déploiement du système de gestion environnementale (geste 6.1.2, page 46). Le personnel responsable des acquisitions participera aux formations organisées par la Table gouvernementale sur les acquisitions écoresponsables d'ici le 1 ^{er} avril 2012.		

ACTION 6.5 : Favoriser la réduction, la récupération et le recyclage des matières résiduelles

GESTE 6.5.1 :	Améliorer la récupération multimatières dans les propriétés	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	Programme ICI On recycle! de Recyc-Québec implanté dans au moins 10 immeubles en propriété d'ici le 1^{er} avril 2012, dont 50 % de niveau 2 et 50 % de niveau 3	En cours	En cours
Indicateur	Nombre d'immeubles participant au programme de récupération multimatières ICI On recycle !		
Commentaires	En 2010-2011, le Complexe scientifique du Québec à Québec a obtenu le niveau 3 (sur 3) du programme ICI On recycle!, ce qui porte à trois le nombre d'immeubles en propriété inscrits au programme (tous de niveau 3). La cible est donc atteinte à 30 % (20 % en 2009-2010). Au cours de l'exercice 2011-2012, au moins sept édifices supplémentaires (de différents niveaux) seront inscrits au programme et du matériel de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles sera mis à la disposition des directions immobilières.		
Cible 2	Programme de récupération multimatières implanté dans tous les immeubles de bureaux en propriété là où le service de récupération est disponible, d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage d'immeubles en propriété dans lesquels un programme de récupération multimatières est implanté, là où le service est disponible		
Commentaires	47 immeubles en propriété participent au programme VISEZ juste! de Recyc-Québec. Le programme a été implanté dans un nouvel édifice en 2010-2011. L'implantation du programme dans les villes où il est proposé se poursuit. En 2011-2012, les efforts porteront sur les édifices situés dans des villes offrant la collecte, présentant une masse critique suffisante de matières résiduelles et où le programme VISEZ juste! est absent.		
GESTE 6.5.2 :	Contribuer à diminuer la quantité de déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD) expédiés aux sites d'enfouissement	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Clauses de gestion des déchets CRD incorporées aux documents contractuels d'ici 2011	En cours	En cours
Indicateur	Date d'entrée en vigueur des documents contractuels		
Commentaires	Depuis 2009-2010, une clause de gestion des déchets de construction, rénovation et démolition est intégrée aux documents contractuels concernant les projets visant la certification LEED. Aucune action particulière n'a été réalisée au cours de l'exercice 2010-2011.		
GESTE 6.5.3 :	Réduire la consommation de papier utilisé par la SIQ	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Réduction de 10 % de la consommation globale de papier par rapport à l'année de référence 2009-2010 atteinte au 1^{er} juin 2011, et réduction supplémentaire de 5 % atteinte au 1^{er} avril 2012	En cours	Non débutée
Indicateur	Pourcentage de réduction de la consommation de papier mesurée au 1 ^{er} avril 2012		
Commentaires	Un système de mesurage de la consommation de papier a été implanté dans l'ensemble des directions de la SIQ en octobre 2010. La consommation de papier de l'année 2010-2011 sera compilée au début de l'exercice 2011-2012 et servira de référence pour évaluer la consommation.		

ACTION 6.6 : Contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique nationale de l'eau

GESTE 6.6.1 :	Réduire la consommation d'eau potable dans les immeubles en propriété	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Compteurs d'eau et monitoring de la consommation mis en place dans tous les immeubles certifiés BEST d'ici le 1^{er} avril 2012	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage d'immeubles certifiés BEST munis d'un compteur d'eau et ayant fait l'objet d'un monitoring		
Commentaires	L'implantation de mesures visant la réduction de la consommation d'eau est en cours, tant pour les projets de nouvelles constructions que pour les projets de rénovations majeures. Tous les immeubles certifiés BEST seront munis de compteurs d'eau à l'échéance de la cible. Il reste à améliorer le volet « monitoring » qui varie encore selon les technologies disponibles dans chacun des immeubles. Parfois, une tenue manuelle des relevés est conservée dans des fichiers localement, et là où il y a de nouvelles technologies, une lecture automatisée est réalisée à l'aide du système de centralisation des contrôles. D'ailleurs, au fur et à mesure de la révision des systèmes de centralisation existants, cette fonctionnalité est intégrée.		

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7 : Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et services

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Améliorer la performance énergétique du parc immobilier

ACTION 7.1 : Réduire la consommation d'énergie des propriétés

GESTE 7.1.1 :	Implanter des mesures d'efficacité énergétique dans les propriétés	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Consommation énergétique globale des immeubles en propriété réduite de 17 % au 1^{er} avril 2012, par rapport à l'année de référence 2002-2003	En cours	En cours
Indicateur	Pourcentage de réduction de la consommation énergétique globale		
Commentaires	L'implantation de mesures d'efficacité énergétique se poursuit. Les résultats détaillés sont présentés aux pages 24 et 25.		

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8 : Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Contribuer à l'amélioration du bilan énergétique en recourant aux énergies renouvelables

ACTION 8.1 : Favoriser le recours aux sources d'énergie renouvelable pour alimenter le parc immobilier

GESTE 8.1.1 :	Privilégier l'utilisation de la géothermie, ou à défaut de l'hydroélectricité, dans les projets de construction et de rénovation majeure	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Analyse systématique de l'utilisation de la géothermie dans tous les projets de construction et de rénovations majeures réalisés	Atteinte	En cours
Indicateur	Intégration au programme de construction d'une procédure d'analyse systématique de la géothermie		
Commentaires	Un bilan de performance des systèmes de géothermie installés a été réalisé. Cette étude repose sur une large revue des projets en cours et terminés. Elle a permis de faire le point sur l'usage de cette technologie à la SIQ et de proposer des pistes d'amélioration de la conception et de l'opération des systèmes de géothermie. L'analyse technico-économique systématique de la géothermie a été intégrée au programme de construction.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7 : Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21 : Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

OBJECTIF ORGANISATIONNEL : Assurer la pérennité et la mise en valeur du patrimoine immobilier public

ACTION 21.1 : Préserver et exprimer le caractère patrimonial des propriétés

GESTE 21.1.1 :	Intégrer la préoccupation patrimoniale au programme d'entretien planifié	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Programme d'entretien planifié révisé d'ici le 1^{er} avril 2010 en intégrant des considérations d'ordre patrimonial	En retard	En retard
Indicateur	Date d'entrée en vigueur du programme révisé		
Commentaires	Afin d'atteindre cette cible, une démarche d'identification des immeubles à caractère patrimonial sera entreprise, en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. En parallèle, un programme déterminera la portée des interventions pour ces immeubles, tant sur le plan architectural que sur le plan des systèmes mécaniques.		
GESTE 21.1.2 :	Élaborer un registre des immeubles patrimoniaux	RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible	Registre des propriétés patrimoniales mis sur pied d'ici le 1^{er} octobre 2010	En retard	En retard
Indicateur	Date d'entrée en fonction du registre		
Commentaires	Une démarche d'identification des immeubles à caractère patrimonial sera entreprise, en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.		

ACTION 21.2 : Assurer la conservation et la mise en valeur des œuvres d'art intégrées aux immeubles en propriété

GESTE 21.2.1 : Améliorer la gestion des œuvres d'art propriété de la SIQ		RÉSULTAT 2010 – 2011	RÉSULTAT 2009 – 2010
Cible 1	Inventaire et registre des œuvres d'art élaborés d'ici le 1^{er} novembre 2010	Atteinte	En cours
Indicateur	Date de réalisation de l'inventaire et du registre		
Commentaires	Dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture, l'inventaire des œuvres d'art propriété de la SIQ a été réalisé en 2009-2010. Le registre a été mis à jour en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.		
Cible 2	Programme d'entretien préventif des œuvres d'art mis en place d'ici le 1^{er} avril 2011	En retard	En cours
Indicateur	Date de mise en place du programme d'entretien préventif		
Commentaires	L'intégration de l'ensemble des œuvres d'art au système Guide Ti, qui sert de référence à l'entretien préventif, a été complétée. Pour les œuvres existantes, une tâche « d'entretien général » (définissant les moyens à utiliser et la fréquence de l'entretien) est en préparation. Pour les nouvelles inscriptions, le type d'entretien souhaité par l'artiste sera documenté lors de la livraison de l'œuvre d'art.		

Actions retirées ou modifiées du Plan d'action de développement durable au cours de l'exercice 2010-2011

Le geste 4.1.1 « Réaliser régulièrement des audits de confort et de qualité de l'air » de l'action 4.1 du Plan d'action de développement durable 2009-2012 est retiré.

Actuellement, le nombre d'événements qui conduisent à la réalisation d'audits effectués par le personnel de la SIQ, sur la base d'une demande des clients ou en raison de la constatation par le personnel technique d'un problème de confort, ne justifie pas la mise en place d'un suivi préventif complet de la qualité de l'air et des paramètres de confort du parc immobilier, notamment en raison de l'importance des investissements nécessaires.

Déjà, un certain nombre de paramètres sont suivis sur le plan des équipements de chauffage-climatisation (température, niveau de CO₂) et la majeure partie des interventions sont liées à des problèmes ponctuels, qui sont réglés rapidement par le Centre d'appels.

Une action adaptée pourrait être intégrée au Plan d'action de développement durable 2012-2015.

Le libellé des indicateurs 1.1.1, 4.1.2, 4.1.3, 4.1.4, 4.1.5, 6.2.1-3, 6.2.2-1, 6.5.1-2, 6.5.3 et 8.1.1 a été complété et précisé afin de permettre une meilleure compréhension des résultats obtenus.

Gouvernance et éthique

Règles en matière de gouvernance

L'Assemblée nationale a adopté, le 4 décembre 2007, la *Loi modifiant la Loi sur la Société immobilière du Québec*. Cette loi fait suite à l'adoption de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, une loi visant une révision en profondeur des règles de gouvernance de plusieurs sociétés ayant en commun d'être dirigées par un conseil d'administration.

Rapport du conseil d'administration

Mandat du conseil

Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de superviser la gestion de l'entreprise et les affaires de la Société. En outre, le conseil doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces, efficientes et transparentes.

Afin de réaliser son mandat, le conseil exerce une série de responsabilités dont certaines sont d'abord examinées par les différents comités du conseil, puis font l'objet de recommandations au conseil aux fins d'approbation.

Composition du conseil

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont la présidente du conseil et le président et chef de la direction. Le gouvernement nomme les membres du conseil, autres que la présidente de celui-ci et le président et chef de la direction, en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil. Les membres du conseil d'administration sont indépendants, à l'exception du président et chef de la direction, et non rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Responsabilités

Le conseil a les responsabilités suivantes :

En ce qui concerne la planification stratégique

1. Adopter et assurer le suivi du plan stratégique de la Société en tenant compte, entre autres questions, des occasions et des risques d'affaires et de l'optimisation des ressources de la Société.
2. Approuver et surveiller, sur une base annuelle, la mise en œuvre du plan d'affaires triennal de la Société.
3. Approuver les budgets annuels d'exploitation et d'immobilisation de la Société.
4. Conseiller la direction relativement aux questions stratégiques.
5. Examiner les résultats d'exploitation au regard du plan d'affaires et des budgets de la Société.

En ce qui concerne les ressources humaines et l'évaluation du rendement

1. Approuver la nomination des principaux dirigeants, autres que le président et chef de la direction.
2. Approuver le profil des candidats à titre de membre du conseil et à titre de président et chef de la direction, sur recommandation du comité des ressources humaines et formuler des recommandations à cet égard au gouvernement.
3. Évaluer le rendement du président et chef de la direction.
4. Approuver, conformément à la loi, les politiques de ressources humaines ainsi que les normes et barèmes de rémunération, incluant une politique de rémunération variable, le cas échéant, et les autres conditions de travail des employés et des dirigeants nommés par la Société, lorsque ceux-ci ne sont pas assujettis à la *Loi sur la fonction publique* (chapitre F-3.1.1).

En ce qui concerne les questions financières et le contrôle interne

1. Approuver et surveiller l'intégrité et la qualité des états financiers et du rapport annuel d'activités, tels que soumis par son président et chef de la direction.
2. Approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisation, et, sous réserve de la Politique de délégation de pouvoirs adoptée par le conseil, toute opération qui sort du cours normal des activités.
3. Prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que des systèmes appropriés sont en place afin d'identifier et d'examiner les risques et les occasions d'affaires associés à la conduite des affaires de la Société.
4. S'assurer que le comité de vérification exerce adéquatement ses fonctions.
5. Planifier et évaluer l'optimisation des ressources de la Société.
6. Veiller à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et des systèmes d'information de gestion de la Société.
7. Surveiller la conformité de la Société aux exigences légales et réglementaires applicables.
8. Déterminer les délégations d'autorité.
9. Adopter des mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société incluant l'étalonnage (*benchmarking*) avec des entreprises similaires; ces mesures sont réalisées tous les trois ans par une firme indépendante.
10. Examiner et approuver la politique de communication de l'information de la Société et s'assurer que les administrateurs, les dirigeants et les autres membres du personnel de gestion ainsi que les employés respectent cette politique.
11. Examiner, approuver et superviser les contrôles et pratiques de la Société en matière de communication de l'information.

En ce qui concerne les questions de gouvernance

1. Approuver les règles de gouvernance de la Société.
2. Examiner régulièrement les structures et les procédures adoptées en matière de gouvernance, y compris la détermination des décisions qui requièrent l'approbation du conseil.
3. Adopter le code d'éthique et de déontologie applicable à ses membres ainsi qu'aux dirigeants et employés de la Société.
4. Approuver les critères d'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi que ceux qui s'appliquent à chaque administrateur des comités, du président du conseil et du président de chacun des comités.
5. Désigner les membres qui composent les comités.
6. Approuver le programme de planification de la relève des dirigeants.
7. Considérer et approuver toutes modifications aux mandats des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification et de ressources humaines qui sont suggérées par chacun de ces comités.
8. S'assurer que le comité de gouvernance et d'éthique exerce adéquatement ses fonctions.
9. S'assurer que le comité des ressources humaines exerce adéquatement ses fonctions.

Sommaire de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a procédé, au cours de l'exercice, à une évaluation du fonctionnement du conseil d'administration. Les administrateurs du comité ont rempli un questionnaire établi sur la base des critères d'évaluation préalablement approuvés par le conseil. Le comité de gouvernance et d'éthique a par la suite informé le conseil d'administration des résultats de l'évaluation.

Sommaire des activités du conseil d'administration pour l'exercice 2010-2011

En 2010-2011, le conseil d'administration s'est réuni à 16 reprises, tandis que ses comités ont tenu 12 réunions.

En sus de ses activités récurrentes, le conseil a porté une attention spéciale à la progression du plan stratégique, ainsi qu'au Programme Évolution des services d'affaires appuyé par les nouvelles technologies de l'information.

Il a également, à la suite d'une rencontre avec le Vérificateur général au sujet de l'adoption de mesures d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société, procédé à la détermination des meilleurs indicateurs de performance pour l'étalonnage et a fait réaliser, par une firme externe, la comparaison de ces indicateurs avec des entreprises similaires.

D'autre part, le conseil a examiné et approuvé la tarification triennale 2011-2014 pour les ministères et organismes qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011.

Le conseil a de plus approuvé les normes et barèmes de rémunération, y compris les autres conditions de travail des dirigeants, des cadres et des employés non syndiqués.

Parmi les projets courants qui ont été suivis par le conseil d'administration figurent l'achat de l'Îlot Voyageur à Montréal, ainsi que de la station centrale d'autobus et de Messagerie Parbus à Montréal. Le conseil a également examiné le processus devant mener ultimement à une décision du Conseil des ministres qui, dans l'affirmative, autoriserait la réfection et

l'agrandissement de l'immeuble Wilder dans le but d'y loger, notamment, les Grands Ballets Canadiens de Montréal, le Groupe Tangente et l'école de danse contemporaine LADMMI. De plus, le conseil a suivi de près les différentes étapes devant mener à l'intégration des activités et des actifs de la Corporation d'hébergement du Québec à la Société, prévue au cours des premiers mois de l'exercice 2011-2012.

Assiduité des administrateurs aux réunions du conseil et des comités

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a tenu 16 séances à l'occasion desquelles il a rempli ses fonctions relatives à la conduite des affaires de la Société.

Les réunions régulières du conseil et des comités sont prévues plusieurs mois à l'avance. Le conseil a déterminé qu'en cas d'absence d'un membre du conseil d'administration à au moins trois réunions consécutives, sans l'approbation préalable du président du conseil d'administration et pour des raisons autres que la maladie ou un empêchement important, un administrateur est sujet à destitution, et ce, sur adoption d'une résolution à cet effet par le conseil d'administration, sans possibilité de faire valoir quelque argument que ce soit à l'égard de cette résolution.

Aucun administrateur ne s'est absenté de trois réunions régulières consécutives du conseil ou des comités au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Relevé des présences

	CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE		COMITÉ DE VÉRIFICATION		COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	
	Régulières (6)	Spéciales (10)	Régulières (2)	Spéciale (0)	Régulières (4)	Spéciale (1)	Régulières (2)	Spéciales (3)
Claire Beaulieu	6	6	2				1	2
Réal Bisson	5	8	2				2	2
Claire Boulanger	5	8	2		4	1		
Michelle Cormier	6	10	2		4	1	2	3
Sebastiano Faustini	6	7			4	1	2	3
Martine Roméo	4	5					2	3
Serge St-Jean	5	10			4	1		
Richard Verreault	6	10	2		4	1	2	3

Rapport du comité de vérification

Mandat du comité

Le mandat du comité de vérification consiste à s'assurer que ses ressources sont utilisées de façon efficace et efficiente; le comité doit également formuler des avis au conseil d'administration de la Société en ce qui concerne l'évaluation de la performance de la Société, de la qualité de ses contrôles internes et de son information financière de même qu'en ce qui concerne sa conformité aux lois, aux règlements et à l'éthique. Il coordonne les activités de vérification d'optimisation des ressources, de vérification externe et de vérification interne. À ces fins, le comité de vérification procède à toutes les analyses ou évaluations qui deviennent nécessaires pour répondre de ses responsabilités.

Composition du comité

Le comité de vérification est composé de quatre membres indépendants :

Président : Sebastiano Faustini, CA

Membres : Claire Boulanger, Michelle Cormier, CA, et Serge St-Jean

Le président et chef de la direction, le secrétaire général de la Société et le directeur Vérification interne assistent aux réunions.

Sommaire des activités du comité de vérification réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2011

Le comité de vérification s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice.

Le comité a examiné les états financiers courants et annuels, ainsi que le rapport du Vérificateur général portant sur les résultats de la vérification de l'exercice 2009-2010. Dans le cadre de son mandat, le comité a rencontré le Vérificateur général en l'absence des membres de la direction.

Le comité a passé en revue chacun des rapports de la Direction Vérification interne relatifs au contrôle et à l'optimisation des ressources. De plus, il a approuvé le plan de vérification interne de la Société pour 2011-2012 et a effectué un suivi du sommaire des activités de la Direction Vérification interne réalisées au cours de l'exercice.

Le comité a par ailleurs passé en revue le budget de fonctionnement et d'immobilisation de l'exercice 2011-2012, de même que la tarification triennale 2011-2014 qui est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2011.

De plus, le comité a examiné l'orientation proposée par la Société concernant le mode de financement qu'elle entend privilégier au cours des prochains exercices.

Enfin, le comité a procédé à la révision annuelle de son mandat et a évalué son rendement, ainsi que sa performance.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité des ressources humaines

Mandat du comité

Le comité des ressources humaines effectue des recommandations au conseil d'administration de la Société en ce qui a trait notamment à l'embauche et à l'évaluation des membres de la haute direction ainsi qu'à leur rémunération et à la mise en place des politiques relatives aux ressources humaines formulées au sein de la Société.

Composition du comité

Le comité des ressources humaines est composé de quatre membres indépendants :

Présidente : Martine Roméo

Membres : Claire Beaulieu, Réal Bisson et Sebastiano Faustini, CA

La présidente du conseil assiste aux réunions, tout comme le président et chef de la direction et le secrétaire général de la Société.

Sommaire des activités du comité des ressources humaines réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2011

Le comité des ressources humaines s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice.

Le comité a procédé à l'examen des nouvelles normes et barèmes de rémunération, ainsi que des conditions d'emploi des dirigeants et employés non syndiqués qui sont en vigueur à compter du 1^{er} avril 2011.

Le comité a aussi évalué la rémunération du personnel d'encadrement et du personnel non syndiqué en ce qui concerne leur progression salariale et la bonification devant leur être payée au cours de l'exercice. Le comité a également procédé à l'évaluation du rendement du personnel de la haute direction, effectuée par le président et chef de la direction, de même que la performance de ce dernier.

Tout au long de l'exercice, le comité a suivi de près l'évolution des négociations concernant le renouvellement des conventions collectives échues depuis le 31 mars 2010.

Également, compte tenu de l'importance qu'attache le conseil d'administration à l'attraction, à l'intégration et à la rétention du personnel, dans un environnement où la main-d'œuvre qualifiée est insuffisante par rapport aux nombreux départs à la retraite, le comité a assuré un suivi important sur le plan d'action permettant d'assurer la continuité optimale des services rendus.

Enfin, le comité a effectué la révision annuelle de son mandat et a évalué son propre rendement et sa performance.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Mandat du comité

Le comité de gouvernance et d'éthique effectue des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait notamment à la composition du conseil, de ses comités et à son évaluation. Il voit également à l'élaboration et au respect des pratiques de gouvernance de la Société.

Composition du comité

Le comité de gouvernance et d'éthique est composé de trois membres indépendants :

Présidente : Claire Boulanger

Membres : Claire Beaulieu et Réal Bisson

La présidente du conseil assiste aux réunions, tout comme le président et chef de la direction et le secrétaire général de la Société.

Sommaire des activités du comité de gouvernance et d'éthique réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2011

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice.

Le comité a émis des recommandations concernant l'actualisation du code d'éthique des dirigeants et employés de la Société immobilière du Québec.

De plus, les membres ont suivi attentivement l'application des mesures mises en place pour s'assurer que le personnel bénéficiant d'un pouvoir d'engager contractuellement la Société ait produit une déclaration d'intérêt, afin d'éviter que le personnel de la Société soit en conflit d'intérêts ou en apparence de conflit d'intérêts.

Par ailleurs, le comité a effectué la révision du mandat du conseil et de chacun des comités. Il a aussi procédé à l'évaluation du rendement, de la performance et du fonctionnement du conseil, de même qu'à l'évaluation du rendement et de la performance du comité de gouvernance et d'éthique, ainsi qu'à l'évaluation de la présidente du conseil.

D'autre part, le comité a examiné le rapport de la vérification interne concernant la gestion des valeurs et de l'éthique à la Société. Le comité a pris acte des recommandations et veillera à la mise en place de celles-ci.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Renseignements concernant la rémunération

Administrateurs

Mis à part le président et chef de la direction, les membres du conseil d'administration sont non rémunérés.

Les cinq dirigeants les mieux rémunérés pour l'exercice 2010-2011

	SALAIRE ANNUEL	RÉMUNÉRATION VARIABLE	RÉMUNÉRATION TOTALE	AUTRES AVANTAGES*
Richard Verreault Président et chef de la direction	179 814 \$	–	179 814 \$	25 240 \$
Jean Hotte Secrétaire général et adjoint du président	161 350 \$	16 055 \$	177 405 \$	18 410 \$
Pierre Babineau Vice-président Expertise et Développement	161 350 \$	16 055 \$	177 405 \$	17 532 \$
Jules Chevrier Vice-président chargé du projet Îlot Voyageur	161 350 \$	16 055 \$	177 405 \$	17 384 \$
Claude Dubé Vice-président Exploitation	135 826 \$	5 100 \$	140 926 \$	16 623 \$

* Peut inclure : bilan de santé, contribution de l'employeur au régime de retraite et à l'assurance collective, allocation de stationnement, allocation automobile et cotisation à un ordre professionnel.

Vérificateur externe

Les travaux de vérification externe sont réalisés par le Vérificateur général du Québec; aucun honoraire ne lui est payé par la SIQ.

Code d'éthique

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Aucun cas en matière d'éthique et de déontologie n'est survenu au cours de l'exercice.

Chapitre 1

Objet et champ d'application

1. Le présent code d'éthique et de déontologie a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs de la Société immobilière du Québec (ci-après : SIQ).
2. Le présent code s'applique aux membres du conseil d'administration de la SIQ (ci-après : administrateur).

Chapitre 2

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

3. Les administrateurs nommés pour œuvrer à la SIQ doivent contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission et des objets de cette dernière ainsi qu'à la bonne administration des biens publics qui lui sont confiés. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
4. L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a.1), ainsi que ceux établis dans le présent code d'éthique et de déontologie. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.
5. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.
6. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.
7. L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la SIQ tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la SIQ, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
8. Tout administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la SIQ doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
9. L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la SIQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
10. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.
11. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à la SIQ.
12. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

13. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la SIQ.
15. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la SIQ ou un autre organisme ou entreprise avec lequel elle avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.
16. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs.
17. La SIQ doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs en application du présent règlement.
18. Le présent code d'éthique et de déontologie entre en vigueur à la date de son approbation par le conseil d'administration de la SIQ.

Code d'éthique des dirigeants et des employés de la Société immobilière du Québec

La responsabilité de fiduciaire des ressources publiques confiée à la Société immobilière du Québec commande une conduite empreinte d'une éthique élevée. Le code présente les valeurs priorisées par la SIQ, ainsi que les règles d'éthique s'adressant aux dirigeants et aux employés. Ces règles s'inspirent de celles applicables dans la fonction publique du Québec. Elles ont cependant été adaptées à la mission et aux fonctions particulières de la SIQ.

Comme la SIQ ne fait pas directement affaire avec la population, mais plutôt avec une clientèle constituée des ministères et des organismes gouvernementaux, il est question de service à la clientèle plutôt que de service au public. Par ailleurs, la prestation de services fournie repose largement sur une multitude de relations et de transactions avec les dirigeants locaux responsables notamment du domaine foncier et des infrastructures (municipalités et MRC), mais également et surtout avec le secteur privé : fournisseurs, professionnels de la construction, entrepreneurs, propriétaires et gestionnaires d'immeubles commerciaux, etc. Cette particularité exige de définir, de façon plus détaillée, les règles de comportement qui doivent encadrer l'ensemble des relations d'affaires de la SIQ, ce qu'accomplit le code d'éthique.

Des mesures sont en place pour contribuer au développement d'une culture éthique dans l'organisation :

- La disponibilité d'un conseiller à l'éthique qui agit comme personne-ressource auprès des dirigeants et des employés de la Société.
- L'obligation pour les employés, lors de l'entrée en fonction et annuellement par la suite, de signer une déclaration d'engagement à l'égard du code d'éthique. Cette déclaration vise à s'assurer que les employés connaissent bien le contenu du code d'éthique et les exigences qui en découlent.
- L'obligation, pour les employés ayant une délégation de signature leur permettant d'engager financièrement la Société, de déclarer à la Société les intérêts qu'ils détiennent dans des entreprises qui font ou qui sont susceptibles de faire affaire avec la Société.

Au cours de l'exercice, des mesures additionnelles ont été mises en place pour renforcer l'application du code d'éthique, principalement pour les employés ayant déclaré un lien de parenté dans des entreprises qui font affaire avec la Société. Ces mesures sont :

- Faire preuve de discrétion concernant les affaires de la Société, de façon à ne pas avantager ces entreprises dans le processus d'octroi des contrats.
- Obtenir l'approbation du supérieur avant d'inviter ces entreprises à présenter une soumission dans le cadre d'un appel d'offres sur invitation.
- Informer le supérieur lorsque l'employé reçoit une soumission de ces entreprises dans le cadre d'un appel d'offres public.
- Ne pas être impliqué ni intervenir dans le processus d'octroi des contrats lorsque l'employé a connaissance que ces entreprises présentent une soumission à la suite d'un appel d'offres.
- Obtenir l'autorisation du supérieur avant d'adjuger, modifier ou renouveler tout contrat qui lie ces entreprises avec la Société.
- Ne pas accepter de contrat de travail avec une entreprise qui fait affaire avec la Société ou pour la réalisation de travaux sous la gouverne de la Société.

Le code d'éthique des employés et dirigeants de la Société immobilière du Québec est disponible sur son site Internet.

Étalonnage

Les résultats positifs d'une étude pancanadienne

Afin de respecter ses obligations découlant de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, et de l'entente intervenue entre son conseil d'administration et le Vérificateur général du Québec le 27 juillet 2009, la Société a confié à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) le mandat d'effectuer une étude portant sur la performance de la SIQ comparée à celle d'entités publiques responsables de la gestion de parcs immobiliers gouvernementaux.

À cette fin, 22 indicateurs ont été retenus et quatre organisations canadiennes comparables ont accepté de participer à l'étude : Alberta Infrastructure, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Société immobilière de l'Ontario et Ministry of Government Services (Saskatchewan). Pour chaque organisation, les données relatives à chacun des indicateurs pour la période 2008 à 2010 ont été recueillies afin d'établir des comparaisons et de positionner la performance de la SIQ par rapport à celles des autres entités publiques.

L'analyse des résultats, transmise à la SIQ par l'ÉNAP au mois d'août 2010, fait ressortir l'excellente performance de l'organisation, qui, à maints égards, se compare avantageusement aux autres participants malgré quelques limites de comparabilité en raison de structures de gestion et de modèles d'affaires différents.

La SIQ s'est particulièrement démarquée en matière de performance financière, démontrant ainsi son niveau de maturité organisationnelle. Elle se distingue également au chapitre du développement durable, notamment grâce à sa performance au chapitre de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de GES.

Les résultats de cette étude ont été présentés au Vérificateur général du Québec et au conseil d'administration de la Société. La méthodologie d'étalonnage a fait quant à elle l'objet d'une présentation à l'ensemble des autorités fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, afin de susciter de l'intérêt pour la réalisation d'une étude pancanadienne en 2013.

Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec

Le Vérificateur général du Québec déposait, le 18 mars 2008, un rapport sur certains aspects de la gestion de la SIQ. Ce rapport comportait quatre volets :

- la planification et le suivi des travaux relatifs à l'entretien, à la conservation et à la rénovation des immeubles en propriété;
- l'attribution des contrats;
- les dépenses des administrateurs et des dirigeants;
- le plan stratégique, le rapport annuel et la gouvernance.

Soucieuse d'améliorer sa gouvernance et sa performance, la SIQ a adhéré à l'ensemble des recommandations du Vérificateur général et un plan d'action rigoureux et détaillé a été enclenché, afin que des mesures d'amélioration concernant les 18 recommandations soient mises en place.

Le Vérificateur général du Québec, lors du suivi de ses recommandations en février 2011, a confirmé que les mesures mises en place par la SIQ ont permis de répondre de manière satisfaisante à l'ensemble des 18 recommandations.

En date du 31 mars 2011, l'ensemble des recommandations étaient appliquées (voir le tableau ci-dessous).

VOLETS	NOMBRE DE RECOMMANDATIONS	APPLIQUÉES AU 31 MARS 2011	APPLIQUÉES AU 31 MARS 2010
La planification et le suivi des travaux relatifs à l'entretien, à la conservation et à la rénovation des immeubles en propriété	6	6	5
L'attribution des contrats	2	2	2
Les dépenses des administrateurs et des dirigeants	4	4	4
Le plan stratégique, le rapport annuel et la gouvernance	6	6	6
TOTAL	18	18	17

Autres exigences

Loi visant le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette

La SIQ souscrit à la démarche gouvernementale de réduction des dépenses publiques telle que présentée dans la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*. Les modalités d'application des cibles de réduction de dépenses tiennent compte des caractéristiques de la Société, qui est un organisme autre que budgétaire.

Au 31 mars, la cible de réduction des dépenses, fixée à 638 800 \$ pour l'exercice 2010-2011, a été atteinte.

Parmi les mesures mises en place par la SIQ pour atteindre l'économie escomptée, mentionnons le non-comblement de postes vacants et une rationalisation des déplacements des employés, notamment par l'utilisation accrue de la visioconférence, le covoiturage et une réduction des frais de déplacement engagés lors de réunions des représentants de toutes les directions immobilières décentralisées.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

À la suite de l'adoption en 1978, par le gouvernement du Québec, de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les ministères, organismes publics et municipalités ont l'obligation de produire un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

La Société immobilière du Québec, à titre de responsable de la gestion du parc immobilier gouvernemental, est particulièrement interpellée par la loi puisque les locaux et les aménagements qu'elle fournit à sa clientèle gouvernementale doivent constituer un environnement physique qui facilite l'intégration des personnes handicapées, qu'elles soient employées de l'État ou bénéficiaires de services gouvernementaux.

Dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2009-2011, des interventions visant à réduire ou à éliminer les obstacles physiques étaient prévues dans 80 immeubles en propriété, pour un montant global estimé de 6 millions de dollars, et dans plus de 90 immeubles en location.

Lors de rénovations majeures et dans les nouvelles constructions, la SIQ applique désormais plusieurs exigences inspirées des principes d'accessibilité universelle et qui vont au-delà des exigences du Code de construction.

Pour le présent exercice, 53 projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation ou en développement, pour un montant de près de 3 millions de dollars dans les immeubles en propriété, alors que 45 projets ont été réalisés dans les immeubles en location, pour un montant de près de 1 million de dollars.

Égalité en emploi

La SIQ souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. L'entreprise applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

La SIQ respecte la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de l'exercice, le responsable de l'application de la Loi a assisté à une formation organisée par le Secrétariat à la réforme des institutions démographiques et à l'accès à l'information.

Par ailleurs, conformément à l'article 3 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la SIQ rend disponible sur son site Internet, à l'onglet « Accès à l'information », les documents qui présentent un intérêt pour le public. On y trouve entre autres l'organigramme de la Société, le nom des membres du comité de direction et du conseil d'administration, les services offerts et les documents, lois, règlements, codes d'éthique, directives et politiques pertinents.

Au cours de l'exercice, la SIQ a reçu 31 demandes d'accès à l'information, la plupart portant sur l'obtention de factures, de copies de contrats, de baux ou appels d'offres, et de listes de projets ou d'entrepreneurs. Treize demandes ont été traitées dans les 30 jours, 13 au-delà de 30 jours, quatre sont en attentes d'une action du demandeur et une a été abandonnée par son requérant. Une seule demande a fait l'objet d'un refus total de réponse en vertu de l'article 24 de la Loi tandis que cinq ont été partiellement refusées en vertu des articles 9, 14, 21, 27, 37, 39, 47, 54 et 56 de la Loi et de l'article 9 de la Charte des droits et libertés.

Aucun de ces dossiers n'a conduit à une demande de révision devant la Commission d'accès à l'information.

Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

La SIQ accorde une attention constante à la qualité de la langue française. Depuis 1997, l'entreprise dispose d'une politique linguistique qui tient compte de la Charte de la langue française, de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration et des politiques d'achat et d'utilisation du français dans les technologies de l'information.

États financiers
de l'exercice
terminé le
31 mars 2011



Déclaration de la direction

L'information contenue dans le présent rapport relève de ma responsabilité, laquelle porte plus particulièrement sur la fiabilité des données présentées et des contrôles afférents.

Les données et les résultats du rapport annuel de la Société immobilière du Québec au 31 mars 2011 décrivent fidèlement la mission, les mandats et les valeurs de l'entreprise.

Je déclare donc que ces données et résultats, ainsi que les contrôles afférents à ces données, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2011.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard Verreault'.

Richard Verreault

Situation financière

Résultat global

Au cours de cette troisième année de la tarification triennale 2008-2011, le bénéfice net de la SIQ s'établit à 12,8 M\$ alors que le budget prévoyait l'équilibre financier. Ce résultat positif s'explique par un contrôle soutenu des dépenses, par des facteurs externes favorables et par certains revenus non planifiés.

Encore cette année, les conditions météorologiques favorables ont fait en sorte que les coûts d'énergie sont de 8,6 M\$ inférieurs à ce qui a été prévu. De plus, les frais liés aux opérations d'entretien et de nettoyage sont de 1,7 M\$ inférieurs au budget. Les frais généraux et administratifs ont été contenus et sont de 0,9 M\$ inférieurs à ce qui avait été budgété. Enfin, au regard des revenus, il faut noter la contribution de la filiale 9227-9702 Québec inc. acquise pour gérer la gare d'autocars de Montréal. Ainsi, pour la période d'exploitation de 4,5 mois incluse dans les états financiers de la Société, le bénéfice généré par la filiale s'élève à 924 000 \$.

Évolution des produits

Les produits de location d'espaces aux ministères et organismes ont augmenté de 24,4 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent. La plus grande partie de cette augmentation (16,5 M\$) s'explique par l'augmentation des tarifs de 3,05 %. Cette majoration est néanmoins légèrement inférieure à celle qui avait été annoncée dans la tarification triennale 2008-2011 (3,15 % annuellement). Le solde de l'augmentation, soit 7,9 M\$, est attribuable aux accroissements nets d'espaces ainsi qu'à l'annualisation des majorations d'espaces survenues au cours de l'exercice précédent. Quant aux aménagements et autres services offerts aux clients, le faible ralentissement de la demande des ministères et organismes en 2010-2011 à l'égard de tels projets explique la baisse de 2,4 M\$.

Gain sur cession d'immobilisations corporelles

Le principal gain de l'exercice terminé le 31 mars 2011 est lié à la vente d'un édifice de bureaux situé au 1650, rue Louis-Jetté à Québec. Cette vente a procuré un gain de 0,8 M\$ à la SIQ.

Loyers et taxes d'affaires sur location

L'augmentation de 10,1 M\$ des charges de loyers et taxes d'affaires sur location s'explique en bonne partie par l'indexation des taxes et des frais d'exploitation inclus au coût des loyers pour 4,6 M\$. Le solde résulte de l'expansion ou du renouvellement des baux à la hausse et de l'ajustement des loyers relatifs à la croissance des factures de taxes et d'exploitation supportées par les locataires.

Frais d'exploitation des immeubles

Le total des frais d'exploitation des immeubles a diminué de 0,4 M\$. Cette diminution de 0,3 % s'explique par une diminution de la dépense d'exploitation de 1,5 M\$ et par une diminution des salaires pour 1,5 M\$. Ces diminutions sont contrebalancées par une augmentation des projets de réparations majeures ayant un impact sur l'état des résultats de 2,6 M\$.

Rapport de la direction

L'établissement et la présentation des états financiers de la Société immobilière du Québec (SIQ) ainsi que des autres renseignements figurant dans ce rapport annuel sont sous la responsabilité de la direction et sont approuvés par le conseil d'administration. Aux fins de la préparation de ses états financiers, la SIQ utilise prioritairement le *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. L'information présentée ailleurs dans le présent rapport annuel est conforme à celle fournie dans les états financiers.

La préparation des états financiers de la SIQ, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats futurs pourraient différer de ces estimations actuelles.

La direction de la SIQ maintient un système de contrôle interne qui comprend la communication aux employés de règles d'éthique, un cadre de contrôle opérationnel défini et une gestion du risque d'entreprise couvrant tous les processus de la Société. Ce système est conçu pour fournir une assurance raisonnable que les biens de l'entreprise sont convenablement protégés, que les transactions sont effectuées conformément à leur autorisation et, enfin, que les registres comptables constituent une base fiable pour l'établissement d'états financiers exacts et ponctuels.

Le président et chef de la direction,



Richard Verreault

Québec, le 26 mai 2011

La SIQ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

De plus, la Direction Vérification interne contribue à évaluer le caractère suffisant et l'efficacité du contrôle, de même que les politiques et procédures de la Société. Ses constatations et recommandations sont transmises au comité de vérification et à la direction qui s'assurent d'apporter les améliorations requises.

Le conseil d'administration est responsable de la gouvernance de l'entreprise. Il s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers, principalement par l'entremise de son comité de vérification, composé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre périodiquement les membres de la direction et le vérificateur interne afin de s'assurer que le contrôle interne est adéquat et que les informations financières de la SIQ ont été rapportées dans leur intégrité. Le vérificateur interne et le Vérificateur général du Québec ont librement et pleinement accès au comité de vérification, en présence ou non de la direction. Le comité de vérification a examiné les états financiers et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la SIQ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion.

Le vice-président Finances et Contrats,



Éric Thibault, CA

Rapport du comité de vérification

Le comité de vérification est composé exclusivement d'administrateurs externes entièrement indépendants. Il relève directement du conseil d'administration.

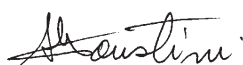
Le comité de vérification rencontre régulièrement le Vérificateur général du Québec et le directeur Vérification interne de l'entreprise, lesquels ont un accès libre et direct au comité.

Les membres du comité ont examiné les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2011 et en ont discuté avec la haute direction de l'entreprise.

Le comité de vérification a également discuté avec le Vérificateur général des nouvelles exigences et des normes de vérification en vigueur pour le présent exercice, tout comme il a examiné les commentaires de ce dernier.

Compte tenu des vérifications et des examens effectués, le comité de vérification a recommandé au conseil d'administration l'adoption des états financiers vérifiés.

Le président du comité de vérification,



Sebastiano Faustini, CA

Québec, le 26 mai 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société immobilière du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent

des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

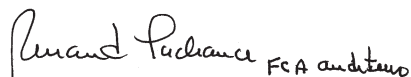
Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société immobilière du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 26 mai 2011

Bilan au 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Actif		
Immeubles (note 4)	1 583 109	1 472 625
Autres immobilisations corporelles (note 6)	38 281	34 623
Créances liées aux aménagements (note 7)	203 722	180 051
Travaux en cours (note 5)	132 810	140 802
Participation dans une entreprise publique (notes 3 et 8)	27 913	–
Stocks	897	1 069
Créances (note 9)	36 559	26 116
Frais payés d'avance	4 189	2 996
Frais reportés liés aux dettes	2 186	2 678
	2 029 666	1 860 960
Passif		
Dettes à long terme (note 10)	1 036 393	1 037 878
Emprunts temporaires (note 11)	551 654	398 958
Charges à payer et frais courus (notes 12 et 19)	142 419	138 833
Produits reportés (note 13)	22 933	14 708
Chèques en circulation moins encaisse	9 138	9 590
	1 762 537	1 599 967
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 14)	80 001	80 001
Bénéfices non répartis	187 128	180 992
	267 129	260 993
	2 029 666	1 860 960

Engagements (note 22)

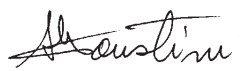
Éventualités (note 23)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Michelle Cormier, CA
Présidente du conseil d'administration



Sebastiano Faustini, CA
Président du comité de vérification

Résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Produits		
Location d'espaces		
Ministères et organismes clients	591 198	566 778
Autres clients	8 363	7 042
Stationnements	27 549	27 170
Aménagements et autres services offerts aux clients	90 663	93 066
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	952	4 356
Revenus provenant d'une entreprise publique	924	—
Autres	300	389
	719 949	698 801
Charges		
Loyers et taxes d'affaires sur locations	278 690	268 562
Frais d'exploitation des immeubles (note 15)	142 647	143 092
Aménagements et autres services offerts aux clients	90 227	91 266
Frais financiers - net (note 16)	62 439	60 331
Impôts fonciers et taxes d'affaires sur propriétés	71 858	67 701
Amortissement (note 17)	51 200	48 868
Frais généraux et administratifs - net (note 18)	10 075	10 106
	707 136	689 926
Bénéfice net	12 813	8 875

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bénéfices non répartis de l'exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Solde au début	180 992	178 794
Bénéfice net	12 813	8 875
	193 805	187 669
Dividende	6 677	6 677
Solde à la fin	187 128	180 992

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2011

(en milliers de dollars)

	2011	2010
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds - clients	650 950	647 829
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(570 446)	(590 819)
Intérêts reçus	9 025	10 353
Intérêts versés	(71 997)	(71 814)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	17 532	(4 451)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immeubles	(167 073)	(120 541)
Créances liées aux aménagements	42 238	37 742
Participation dans une entreprise publique	(27 913)	–
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles	(10 087)	(8 591)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 221	10 931
Encaissement des soldes de prix de vente d'immeubles	–	200 200
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(161 614)	119 741
Activités de financement		
Dividende versé	(6 677)	(6 677)
Produit d'emprunts temporaires – net	152 696	(83 550)
Remboursement de la dette relative aux contrats de location-acquisition	(816)	(724)
Remboursement des dettes à long terme	(669)	(29 088)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	144 534	(120 039)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie*	452	(4 749)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(9 590)	(4 841)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	(9 138)	(9 590)

* La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la SIQ comprennent les chèques en circulation moins l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 2011

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Constitution et objet

La Société immobilière du Québec (SIQ) est une compagnie à fonds social constituée le 25 septembre 1984 par la *Loi sur la Société immobilière du Québec* (L.R.Q., chapitre S-17.1). Elle a pour objet de mettre à la disposition des ministères et organismes publics, moyennant considération, des immeubles et de leur fournir des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

La SIQ loge la majorité des ministères et organismes gouvernementaux, à l'exception notamment des réseaux de la santé et de l'éducation et, à ce titre, elle est présente sur l'ensemble du territoire québécois.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la SIQ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Intégration des activités de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ)

Le 30 mars 2010, le gouvernement a annoncé l'abolition de la Corporation d'hébergement du Québec et l'intégration de ses activités immobilières à la Société immobilière du Québec.

Pour mettre en œuvre cet effort de restructuration, le gouvernement a déposé un projet de loi omnibus qui précise les modalités liées à ce changement important. Au 31 mars 2011, le projet de loi n'avait toujours pas été adopté par l'Assemblée nationale.

2. Méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la SIQ utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La préparation des états financiers de la SIQ, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immeubles, les courus relatifs aux contrats de construction ainsi que les obligations relatives aux congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la SIQ consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative et les chèques en circulation moins l'encaisse.

Actif, passif et résultats liés aux stationnements

La SIQ a confié le mandat de gestion de ses stationnements à un concessionnaire. Les états financiers de la SIQ intègrent dans chaque poste concerné les éléments d'actif, de passif et des résultats afférents à leur gestion.

Immeubles

En exploitation

Les immeubles en exploitation sont comptabilisés au coût. Le coût comprend tous les montants relatifs à l'acquisition, à la construction, à la location-acquisition et à l'amélioration des immeubles.

L'amortissement des bâtiments est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à amortir complètement le coût des bâtiments sur des périodes variant de 5 à 75 ans.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics » sont capitalisées au coût du bâtiment.

Les contributions reçues pour l'acquisition d'immobilisations, sont comptabilisées aux produits reportés, à l'exception de celles destinées à l'achat de terrains qui sont constatées aux produits dans l'année d'acquisition. Les produits reportés sont amortis aux revenus au même rythme que l'amortissement du coût des immobilisations correspondantes.

Les réparations majeures effectuées sur les immeubles en exploitation sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 5 à 50 ans. Le coût comprend, en plus des coûts directs, les frais d'exploitation, les impôts fonciers, les intérêts au taux moyen des emprunts temporaires ainsi que la fraction pertinente des frais généraux et administratifs s'y rapportant, déduction faite des produits de location.

Destinés à la vente

Un immeuble en exploitation est présenté comme étant destiné à la vente si la direction a approuvé la mise en œuvre d'un plan de vente, à un prix raisonnable, et si la constatation de la vente est probable dans un délai d'un an.

Un immeuble destiné à la vente est comptabilisé à sa valeur comptable nette. Une fois un immeuble classé à titre d'actif destiné à la vente, aucun amortissement le visant n'est comptabilisé.

Moins-values des immeubles et autres immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SIQ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats.

Autres immobilisations corporelles

Équipement

L'équipement utilisé pour fins administratives est comptabilisé au coût et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées de 3 à 10 ans.

Améliorations locatives

Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du bail qui varie de 3 à 25 ans.

Développements de systèmes informatiques

Les frais de développement de systèmes informatiques sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées de 5 et 10 ans.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les projets de construction et les projets d'aménagement inachevés devant être facturés à la fin des travaux. Ces travaux sont enregistrés au coût.

Les travaux en cours représentent également les immeubles en construction comptabilisés au coût. Le coût comprend, en plus des coûts directs, les frais d'exploitation, les impôts fonciers, les intérêts au taux moyen des emprunts temporaires ainsi que la fraction pertinente des frais généraux et administratifs s'y rapportant, déduction faite des produits de location.

Lorsque le projet est entièrement complété et que les lieux ont atteint un niveau satisfaisant d'occupation, sous réserve d'un délai raisonnable, le coût des immeubles en construction est transféré aux immeubles en exploitation ou aux réparations majeures.

Placements

La SIQ est partenaire dans une société en nom collectif, soit la Société Bon Pasteur (s.e.n.c.). Les activités principales de cette société touchent l'exploitation et la gestion de deux édifices destinés à la location de locaux commerciaux et résidentiels. La participation dans Société Bon Pasteur (s.e.n.c.), un partenariat autre que commercial, est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, les états financiers regroupent la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des produits et des charges du placement relatif à la Société Bon Pasteur (s.e.n.c.).

La participation dans l'entreprise publique 9227-9702 Québec inc. est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Stocks

Les stocks se composent de pièces de rechange pour l'entretien et les réparations des immeubles qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Dettes à long terme et frais reportés liés aux dettes

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Cet amortissement est calculé selon le taux effectif de chaque emprunt.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés aux dettes.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Constatation des produits

Location d'espaces

Les produits de location d'espaces sont facturés à partir des coûts prévisibles. Ces coûts sont répartis entre les ministères et organismes clients de la SIQ selon les modalités découlant du règlement sur la tarification des services rendus par la SIQ. Des ententes d'occupation sont alors signées entre la SIQ et les ministères et organismes du gouvernement du Québec assujettis à faire affaire avec la SIQ.

Aménagements et autres services offerts aux clients

Les produits sont constatés selon la méthode de l'achèvement des travaux.

Les produits d'intérêts tirés des créances liées aux aménagements sont comptabilisés en fonction de la durée des créances connexes selon la méthode de l'intérêt effectif.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises gouvernementaux à prestations déterminées, compte tenu que la SIQ ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. Acquisition d'entreprise

En novembre 2010, la SIQ a acquis les actifs de l'Îlot Voyageur, qui comprennent les terrains et les édifices dans leur état actuel, ainsi que toutes les actions de la société qui se portera acquéreur des actifs de gestion de la gare d'autobus, le tout pour une somme de 45,5 millions de dollars.

Cette transaction comprend donc l'achat d'un terrain et de bâtiments pour 20 millions de dollars et l'achat de 9227-9702

Québec inc. pour une contrepartie d'un paiement en espèce de 1 dollar ainsi qu'une avance de 25,5 millions de dollars.

9227-9702 Québec inc. a par la suite fait l'acquisition de l'entreprise de gestion de la gare d'autobus qui exploite un terminus d'autobus ainsi qu'un service de messagerie au niveau de la manutention de colis, pour un montant de 25,5 millions de dollars.

4. Immeubles

	Terrains	Bâtiments	Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	Réparations majeures	2011	2010
Coût des immobilisations						
Solde au début	105 814	1 685 496	28 406	129 622	1 949 338	1 840 454
Acquisitions	19 594	108 098	–	38 836	166 528	116 761
Dispositions	(256)	(248)	–	(391)	(895)	(7 877)
Solde à la fin	125 152	1 793 346	28 406	168 067	2 114 971	1 949 338
Amortissement cumulé						
Solde au début	–	450 817	8 953	16 943	476 713	428 412
Amortissement	–	44 615	1 027	10 081	55 723	52 236
Incidence des dispositions	–	(182)	–	(392)	(574)	(3 935)
Solde à la fin	–	495 250	9 980	26 632	531 862	476 713
Valeur nette comptable	125 152	1 298 096	18 426	141 435	1 583 109	1 472 625

Le total des immobilisations inclut des terrains destinés à la vente pour 54 k\$ (2010 : 305 k\$).

Les acquisitions s'élèvent à 166,5 millions de dollars (2010 : 116,8 millions de dollars) dont un montant de 10,5 millions de dollars était impayé au 31 mars 2011 (2010 : 8,0 millions de dollars).

5. Frais capitalisés aux travaux en cours

Au cours de l'exercice, les frais suivants ont été capitalisés :

	2011	2010
Salaires, frais généraux et administratifs (note 18)	13 185	11 574
Intérêts (note 16)	969	289
	14 154	11 863

6. Autres immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement	Développements de systèmes informatiques	2011	2010
Coût des immobilisations					
Solde au début	42 883	30 040	1 311	74 234	69 370
Acquisitions	5 969	1 633	2 926	10 528	8 592
Dispositions	(446)	(397)	(261)	(1 104)	(3 728)
Solde à la fin	48 406	31 276	3 976	83 658	74 234
Amortissement cumulé					
Solde au début	16 701	22 432	478	39 611	37 200
Amortissement	4 007	2 282	140	6 429	6 004
Incidence des dispositions	(5)	(397)	(261)	(663)	(3 593)
Solde à la fin	20 703	24 317	357	45 377	39 611
Valeur nette comptable	27 703	6 959	3 619	38 281	34 623

Des développements de systèmes informatiques au coût de 2,5 millions de dollars sont en voie de réalisation au 31 mars 2011 (2010 : 0,9 million de dollars) et ne sont pas amortis.

7. Créances liées aux aménagements

Effets à recevoir des ministères et organismes, remboursables par mensualités comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt aux taux de 4,17 % à 7,76 %, échéant entre 2012 et 2026.

Le montant estimatif des encaissements en capital se détaille comme suit :

Exercice	
2012	26 320
2013	24 573
2014	21 432
2015	19 123
2016	16 249
2017 à 2026	96 025
	203 722

8. Participation dans une entreprise publique

	Prêts et avances	Valeur de consolidation	2011	2010
9227-9702 Québec inc.	26 989	924	27 913	–

Les avances à la filiale portent intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,05 % et sont sans modalité de remboursement.

Bilan (en milliers de dollars)

	2011
Actif	
Actif courant	
Encaisse	1 451
Créances	511
Stocks	43
Frais payés d'avance	22
Autres actifs	26 757
Dépôts de garantie	46
	28 830
Passif	
Passif courant	
Dettes d'exploitation	917
Somme due à la Société Mère, sans modalités de remboursement, portant intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,05 %	26 989
	27 906
Capitaux propres	924
	28 830

État des résultats et bénéfices non répartis

Pour le premier exercice de 184 jours (en milliers de dollars)

	2011
Produits	
Billetterie	2 705
Messagerie	420
Concession	67
Autres	152
	3 344
Charges	
Charges d'exploitation	1 189
Charges d'administration	1 021
	2 210
Bénéfice d'exploitation	1 134
Autre élément	
Frais financiers	210
Bénéfice net et bénéfices non répartis	924

Les résultats de 9227-9702 Québec inc. ont été inclus dans les résultats de la SIQ à compter du 29 septembre 2010.

9227-9702 Québec inc. s'est engagé par contrats jusqu'en 2013 pour la location d'une bâtisse et pour des services de consultations et de télécommunications. Le solde des engagements de ces contrats s'établit à 2,5 millions de dollars. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants :

Exercice	
2012	1 502
2013	982
	2 484

9. Créances

	2011	2010
Apparentés – entités sous contrôle commun	26 579	17 055
Apparenté – via contrat de gestion	8 398	6 829
Apparenté – 9227-9702 Québec inc.	84	–
Autres	1 498	2 232
	36 559	26 116

10. Dettes à long terme

	2011	2010
Obligations aux taux effectifs fixes de 10,36 % à 10,78 %, garanties par le gouvernement du Québec, échéant de 2013 à 2015 (a)	208 555	208 340
Billets dus au Fonds de financement du gouvernement du Québec aux taux effectifs de 4,55 % à 6,49 %, échéant de 2012 à 2039	795 291	795 545
Emprunts aux taux effectifs de 5,26 % à 10,63 %, garantis par des hypothèques immobilières, échéant de 2018 à 2023	11 767	12 378
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (b)	20 503	21 319
Emprunts à taux et à échéances variables	277	296
	1 036 393	1 037 878

Le montant des paiements en capital à effectuer, excluant les contrats de location-acquisition, se détaille comme suit :

Exercice	
2012	125 681
2013	316 322
2014	409
2015	149 560
2016	150 458
	742 430
2017 à 2021	78 460
2022 à 2026	–
2027 à 2031	55 000
2032 à 2036	100 000
2037 à 2039	40 000
	1 015 890

(a) Le 28 mars de chaque année jusqu'en 2012 inclusivement, les détenteurs d'obligations de la série E (59,4 millions de dollars) peuvent exiger le rachat, par la SIQ, à la valeur nominale. Le montant annuel maximal d'obligations que la SIQ pourrait devoir racheter au cours du prochain exercice est de 9,0 millions de dollars.

(b) Les paiements minimaux à payer en vertu de contrats de location-acquisition sont :

Exercice	
2012	6 542
2013	6 542
2014	6 542
2015	6 542
2016	5 798
Par la suite	59 499
Total des paiements minimaux à payer	91 465
Moins :	
Intérêts théoriques au taux de 11,66 %	23 365
Frais accessoires	47 597
	70 962
	20 503

11. Emprunts temporaires

Les emprunts temporaires de la SIQ portent intérêt à un taux moyen de 1,24 % et ont des échéances s'échelonnant du 1^{er} avril au 3 mai 2011.

Au 31 mars 2011, la SIQ a contracté des emprunts temporaires de 549,5 millions de dollars (2010 : 399,0 millions de dollars) dont 176,5 millions de dollars auprès du ministère des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement (2010 : 262,8 millions de dollars) et 373,0 millions de dollars auprès d'institutions financières (2010 : 136,2 millions de dollars).

La SIQ dispose auprès d'une institution financière d'une marge de crédit de 100,0 millions de dollars. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est renouvelable au moins une fois l'an. Le crédit doit servir au financement des besoins généraux de la SIQ. Au 31 mars 2011, le taux préférentiel est de 3 % (2010 : 2,25 %) et le solde de cette marge est de 2,2 millions de dollars (2010 : nul).

12. Charges à payer et frais courus

	2011	2010
Apparentés – entités sous contrôle commun	24 551	33 982
Autres	117 868	104 851
	142 419	138 833

13. Produits reportés

	2011	2010
Loyers		
Apparentés – entités sous contrôle commun	8 092	6 523
Autres	2 385	3 209
Subventions		
Apparentés – entités sous contrôle commun	9 080	1 550
Autres	3 376	3 426
	22 933	14 708

14. Capital-actions

Les actions de la SIQ sont détenues par le ministre des Finances.

	2011	2010
Autorisé : 100 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune		
Émis et payé : 80 001 actions	80 001	80 001

15. Frais d'exploitation des immeubles

	2011	2010
Exploitation	94 158	95 624
Salaires, autres coûts directs et frais généraux imputables à l'exploitation des immeubles (note 18)	35 058	36 534
Conservation	2 424	1 347
Amortissement des réparations majeures	10 081	8 512
Frais de relocalisation	926	1 075
	142 647	143 092

16. Frais financiers - net

	2011	2010
Charges d'intérêts :		
Dettes à long terme		
Apparenté – entité sous contrôle commun	43 420	44 519
Autres	22 743	22 737
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2 234	2 528
Amortissement des frais reportés liés aux dettes		
Apparenté – entité sous contrôle commun	479	492
Autres	13	13
Emprunts temporaires		
Apparenté – entité sous contrôle commun	2 432	1 195
Autres	2 285	500
	73 606	71 984
Produits d'intérêts :		
Créances liées aux aménagements	8 847	8 411
Soldes de prix de vente d'immeubles	–	1 819
Autres	194	28
	9 041	10 258
	64 565	61 726
Moins :		
Intérêts capitalisés aux travaux en cours (note 5)	969	289
Intérêts imputés aux résultats sous les frais généraux et administratifs	1 157	1 106
	2 126	1 395
	62 439	60 331

17. Amortissement

	2011	2010
Immeubles	55 723	52 236
Autres immobilisations corporelles	6 429	6 004
	62 152	58 240
Moins :		
Amortissement imputé aux résultats sous les frais généraux et administratifs et frais d'exploitation des immeubles	10 952	9 372
	51 200	48 868

18. Frais généraux et administratifs - net

	2011	2010
Salaires et avantages sociaux	47 621	46 375
Frais des locaux occupés par la SIQ	4 662	5 942
Autres dépenses administratives	7 506	7 610
	59 789	59 927
Moins :		
Frais capitalisés aux travaux en cours (note 5)	13 185	11 574
Frais imputés à l'exploitation des immeubles (note 15)	35 058	36 534
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	1 471	1 713
	49 714	49 821
	10 075	10 106

19. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la SIQ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2011, le taux de cotisation de la SIQ pour le RREGOP a augmenté de 8,19 % à 8,69 % de la masse salariale cotisable et celui pour le RRPE, le RRF et le RRAS de 10,54 % à 11,54 %.

Les cotisations de la SIQ imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 2,3 millions de dollars (2010 : 2,3 millions de dollars). Les obligations de la SIQ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Obligations relatives aux congés de maladie

Les obligations sont évaluées selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées.

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des obligations sont les suivantes :

	2011	2010
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %
Taux d'actualisation	4,49 %	4,68 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	12 ans	11 ans

Provision pour congés de maladie et vacances

	Maladie	Vacances	2011	2010
Solde au début	4 782	4 427	9 209	9 058
Charge de l'exercice	1 458	4 165	5 623	5 803
	6 240	8 592	14 832	14 861
Prestations versées au cours de l'exercice	1 542	4 054	5 596	5 652
Solde à la fin	4 698	4 538	9 236	9 209

Le solde de cette provision est inclus au poste charges à payer et frais courus.

20. Consolidation proportionnelle de la Société Bon Pasteur (s.e.n.c.)

Au 31 mars 2011, la quote-part de chacun des éléments de la Société Bon Pasteur (s.e.n.c.) comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle, se détaille comme suit:

	2011	2010
Actif		
Immeubles	17 845	18 106
Créances	41	30
Frais payés d'avance	30	32
	17 916	18 168
Passif		
Dettes à long terme	11 767	12 378
Charges à payer et frais courus	171	155
Produits reportés	(297)	(400)
Chèques en circulation moins encaisse	(255)	(147)
	11 386	11 986
Capitaux propres	6 530	6 182
Produits		
Location d'espaces- Autres clients	2 772	2 626
	2 772	2 626
Charges		
Loyers et taxes d'affaires sur locations	61	59
Frais d'exploitation des immeubles	750	694
Frais financiers - net	778	790
Impôts fonciers et taxes d'affaires sur propriétés	618	576
Amortissement	217	200
	2 424	2 319
Bénéfice net	348	307
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	675	522
Activités d'investissement	44	(126)
Activités de financement	(611)	(567)

21. Opérations entre apparentés

Les produits d'aménagements et autres services offerts aux clients proviennent d'opérations conclues avec les ministères et organismes clients.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées ci-dessus ainsi que dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la SIQ est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La SIQ n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

22. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les paiements minimaux exigibles en vertu des baux de location-exploitation se détaillent comme suit :

Exercice	
2012	275 521
2013	254 240
2014	225 681
2015	191 737
2016	169 783
Par la suite	946 564
	2 063 526

Projets de construction et d'aménagement

Au 31 mars 2011, des travaux et des honoraires externes reliés à des projets de construction et d'aménagement ont fait l'objet d'engagements contractuels totalisant 96,1 millions de dollars (2010 : 86,0 millions de dollars).

23. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la SIQ est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit donc pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la SIQ.

Environnement

Les activités de la SIQ sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l'environnement adoptés par les autorités gouvernementales.

Les immeubles de la SIQ construits avant 1985 sont susceptibles de contenir de l'amiante. La présence d'amiante dans un immeuble n'implique cependant pas l'obligation de désamiantage immédiat. En effet, comme ce matériau est généralement encapsulé, il ne présente pas de risques tant et aussi longtemps qu'une intervention qui aurait pour effet d'altérer cette couche protectrice n'est pas réalisée. Ainsi, les travaux d'entretien et de réparation sont généralement assurés au moyen d'activités qui n'impliquent pas nécessairement l'enlèvement de l'amiante. La sécurité de ses travailleurs, des occupants de l'immeuble et de la population en général guide la SIQ dans sa décision de procéder à l'enlèvement de l'amiante. Quant aux interventions importantes qui requièrent l'enlèvement de l'amiante, elles sont planifiées au moment où les changements technologiques ou l'état de l'immeuble les justifient.

Le SIQ possède également des terrains contaminés. Un passif environnemental relatif aux coûts de réhabilitation des terrains contaminés est comptabilisé lorsqu'il est probable que la SIQ en assumera la responsabilité, dans la mesure où le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement à ces éléments.

Au cours de l'exercice, la SIQ a acquis un terrain contaminé pour lequel la probabilité qu'elle soit appelée à assumer les coûts de réhabilitation n'a pas été établie. De plus, le montant qu'elle pourrait devoir engager n'a pas pu faire l'objet d'une estimation raisonnable. Par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé au 31 mars 2011 à l'égard de celui-ci.

24. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

Publié par :
Société immobilière du Québec
Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8

Téléphone : 418 646-1766, poste 3461
Télécopieur : 418 646-6911
Courriel : courrier@siq.gouv.qc.ca

Version électronique disponible sur Internet au www.siq.gouv.qc.ca

Conception graphique et infographie : Perfection Design

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISSN 0827-0902
ISBN 978-2-550-61339-8

Intérieur imprimé sur du papier recyclé 100 % postconsommation.

www.siq.gouv.qc.ca



SIÈGE SOCIAL	Édifice Marie-Fitzbach, 1075, rue de l'Amérique-Française Québec (Québec) G1R 5P8	418 646-1766	418 644-0606	vpee@siq.gouv.qc.ca
DI BAS-SAINT-LAURENT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Édifice Louis-Joseph-Moreault, 337, rue Moreault, bureau SS 20 Rimouski (Québec) G5L 1P4	418 727-3750	418 727-3761	di.bslgim@siq.gouv.qc.ca
DI CENTRE-VILLE DE QUÉBEC	300, boul. Jean-Lesage, bureau RC 32 Québec (Québec) G1K 8K6	418 646-3321	418 646-0176	di.cvq@siq.gouv.qc.ca
DI COLLINE PARLEMENTAIRE	Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 1 ^{er} étage, bureau 150 Québec (Québec) G1R 5X9	418 644-2040	418 643-1934	di.cp@siq.gouv.qc.ca
DI MAURICIE, CENTRE-DU-QUÉBEC	Édifice Capitanal, 100, rue Laviolette Bureau RC 01 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9	819 371-6035	819 371-6986	di.mcq@siq.gouv.qc.ca
DI NORD DE QUÉBEC ET CHARLEVOIX	475, boul. de l'Atrium, bureau 302 Québec (Québec) G1H 7H9	418 528-8879	418 528-7035	di.nqc@siq.gouv.qc.ca
DI OUEST DE QUÉBEC ET LES-DEUX-RIVES	2875, boul. Laurier Édifice 2, bureau A 300 Québec (Québec) G1V 2M2	418 646-3100	418 646-3085	di.oqdr@siq.gouv.qc.ca
DI SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN, CÔTE-NORD	Édifice Marguerite-Belley 3950, boul. Harvey, 4 ^e étage, bureau 4.1 Jonquière (Québec) G7X 8L6	418 695-7927	418 695-7932	di.slsjcn@siq.gouv.qc.ca
DI SAINTE-FOY	2700, rue Einstein, Bloc E Bureau RC 130 Québec (Québec) G1P 3W8	418 643-7846	418 643-3261	di.sf@siq.gouv.qc.ca
BUREAU DE MONTRÉAL	Édifice Ernest-Cormier 445, rue Saint-Gabriel Montréal (Québec) H2Y 3A2	514 873-5485	514 864-6384	vpeo@siq.gouv.qc.ca
DI ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, NORD-DU-QUÉBEC	31, rue du Terminus Ouest Bureau 202 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3	819 763-3146	819 763-3288	di.atnq@siq.gouv.qc.ca
DI ESTRIE, MONTÉRÉGIE	375, rue King Ouest, bureau RC 01 Sherbrooke (Québec) J1H 6B9	819 820-3193	819 820-3956	di.em@siq.gouv.qc.ca
DI LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE	2800, boul. Saint-Martin Ouest Bureau RC 02 Laval (Québec) H7T 2S9	450 680-6101	450 681-2918	di.lll@siq.gouv.qc.ca
DI OUEST DE MONTRÉAL ET SUROÛT	500, boul. René-Lévesque Ouest 2 ^e étage, bureau 2.400 Montréal (Québec) H2Z 1W7	514 864-9383	514 873-6362	di.oms@siq.gouv.qc.ca
DI OUTAOUAIS	Édifice Jos-Montferrand 170, rue de l'Hôtel-de-Ville Bureau 8400 Gatineau (Québec) J8X 4C2	819 772-3052	819 772-3953	di.o@siq.gouv.qc.ca
DI POINTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	201, boul. Crémazie Est, 2 ^e étage Bureau 2.12 Montréal (Québec) H2K 3R7	514 873-9231	514 873-6356	di.pim@siq.gouv.qc.ca
DI RIVE-SUD ET EST DE MONTRÉAL	655, rue Parthenais, 6 ^e étage Bureau C 602 Montréal (Québec) H2K 3R7	514 873-6504	514 873-6535	di.rsem@siq.gouv.qc.ca
DI VILLE-MARIE	1, rue Notre-Dame Est, 11 ^e étage Bureau 11.65 Montréal (Québec) H2Y 1B6	514 873-6316	514 873-0312	di.vm@siq.gouv.qc.ca
DIRECTION COMMUNICATIONS	www.siq.gouv.qc.ca	418 646-1766	418 646-6911	courrier@siq.gouv.qc.ca

Mai 2011

Centre d'appels

24 heures / 7 jours

1 877 SIQ-9911
747

**Société
immobilière**

Québec

